



Programme de travail 2016 de l'OFDT

Document discuté au Collège scientifique du 15/10/2015 et présenté au
Conseil d'Administration du 20/11/2015

Sommaire

I.	Introduction.....	4
II.	Production de connaissances et analyse des usages de substances psychoactives par le biais d'enquêtes pérennes.....	10
	A. Enquêtes en population générale	10
	B. Enquête auprès des usagers vus dans les CAARUD : ENa-CAARUD	11
	C. Données des dispositifs de soins et de prise en charge	12
III.	Maintien d'un dispositif de veille	12
	A. Animation et coordination du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) .	12
	B. La veille sur les produits : SINTES veille.....	13
	C. Suivi des principaux indicateurs relatifs au tabac, à l'alcool et aux drogues illicites	15
	D. Exploitation des données de remboursement des traitements de substitution aux opiacés (TSO) et actualisation du tableau de bord sur les TSO	16
	E. Actualisation du répertoire des sources statistiques.....	17
IV.	Organiser la réponse à des questions nouvelles par des études spécifiques	17
	A. Etude sur les motivations d'usage des adolescents	17
	B. Etude CANNALEX (coordonnée par l'INHESJ).....	17
	C. Application des méthodes quasi-expérimentales pour évaluer les politiques de prévention du tabagisme en France	18
	D. Evaluation de l'expérimentation de l'éthylotest anti-démarrage dans un cadre médico-administratif.....	19
	E. Acceptabilité par les usagers de drogues injectables de deux nouvelles trousse de prévention	19
	F. Etude « REPRimer Et SOigner » (ANR REPESO) (dirigée par le laboratoire Droit et changement social de l'Université de Nantes).....	19
	G. Analyse des eaux usées en milieu pénitentiaire (dirigée par le laboratoire de pharmacie de l'Université Paris Sud).....	20
	H. Etudes sur la mortalité des usagers	21
	I. Projet d'analyse des produits chez les slammeurs (en lien avec le CEIP de Paris).....	21
	J. Etude sur les données des urgences	22
	K. Projet d'analyse secondaire multiniveaux des données ESCAPAD	22
	L. Evaluation d'un projet de repérage précoce des usages de cannabis auprès de lycéens (projet REPCAN)	22

M.	Evaluation d'un programme de prévention universelle en milieu scolaire (en partenariat avec l'INSERM (U 1178).....	23
V.	Production de travaux méthodologiques afin d'améliorer la qualité des enquêtes.....	23
A.	Mesure des effets du mode de collecte dans une enquête en milieu scolaire.....	23
B.	Travaux menés en collaboration avec l'INPES et l'INED sur la qualité des bases d'adresses des enquêtes téléphoniques.....	24
C.	Mise au point d'un protocole d'observation de la prévention	24
VI.	Contributions spécifiquement liées au plan gouvernemental 2013-2017.....	24
A.	Objectif 1 : Fournir un éclairage sur les publics et les thématiques prioritaires du plan.....	24
B.	Objectif 2 : Contribuer au suivi du plan.....	27
C.	Objectif 3 : Répondre aux demandes d'expertise et d'accompagnement méthodologique des pouvoirs publics, des professionnels et des acteurs du champ	27
VII.	Valorisation des connaissances, documentation .et communication.....	28
A.	Valoriser les études menées à l'OFDT	28
B.	Assurer, via le site Internet, un accès aux connaissances réactif et étendu	29
C.	Renforcer et promouvoir la base ODICER	30
D.	Assurer une promotion des travaux et une bonne utilisation des données de l'Observatoire	30
E.	Faciliter la recherche documentaire dans le champ de compétence de l'Observatoire.	31
VIII.	REITOX et activités internationales	31
A.	Répondre aux obligations de la France dans le cadre des activités du REITOX	31
B.	Participer à la collaboration internationale dans le champ des drogues en partageant l'expertise de l'Observatoire	33
C.	Participation à des projets européens	33
IX.	Coopération avec les principaux partenaires.....	34
A.	Renforcer les partenariats en formalisant les relations institutionnelles de l'OFDT avec les institutions du champ.....	34
B.	Initier et renforcer les partenariats avec la communauté scientifique pour optimiser l'exploitation des enquêtes et études de l'OFDT	35
X.	Activités connexes.....	36
XI.	Annexes	37
A.	Annexe 1 : Tableau synthétique des actions menées par l'OFDT en 2016	37
B.	Annexe 2 : Liste des sigles	47

I. Introduction

S'il est déjà arrivé que l'activité de l'OFDT soit marquée par des restrictions budgétaires, l'année 2016 s'inscrit dans un cadre particulièrement contraint au plan financier. Le programme de travail de l'Observatoire intègre donc cette dimension tout en s'attachant à assurer les missions centrales du GIP. Pour garantir la continuité des dispositifs d'observation, de veille et de valorisation de l'OFDT, il s'efforce de dégager des priorités tout en s'appuyant sur le système d'information pérenne.

L'objectif général et premier n'a pas varié depuis la mise en place de l'OFDT, il y a plus de 20 ans : il s'agit de documenter les phénomènes liés à la consommation de substances psychoactives, aux addictions et à la réponse publique apportée à ces phénomènes. Cette mission couvre tous les produits psychoactifs illicites, ainsi que les nouveaux produits de synthèse (NPS)¹ ainsi que l'alcool, le tabac, les médicaments psychotropes, et les « addictions sans produit » (écrans, jeux de hasard et d'argent...). Il s'agit également de valoriser ces travaux produits par l'Observatoire et d'assurer leur reconnaissance scientifique. Les données produites concernent aussi bien la population générale que des espaces de consommation particuliers comme le milieu festif et des groupes d'utilisateurs fortement inscrits dans les consommations. L'OFDT est le lieu unique permettant la mise à disposition pour les pouvoirs publics, les professionnels, les acteurs de terrain et les citoyens des éléments de connaissance constituant un socle commun et partagé.

Cinq orientations stratégiques

Au-delà du suivi des tendances observées sur ces questions, ce programme de travail insiste sur cinq orientations stratégiques, déclinées en plusieurs volets, qui font écho au Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 et sont en cohérence avec les grandes lignes se dégageant des projets Eravid et Alice Rap qui ont contribué à fixer au niveau européen les grands enjeux d'étude et de recherche sur les addictions pour les années à venir. Ces orientations visent à approfondir la compréhension des usages et des utilisateurs, des territoires et des marchés (1 à 3) tout en poursuivant des axes de développement (4 et 5). Toutes ces orientations s'inscrivent de fait dans une logique pluriannuelle :

1. Améliorer la compréhension des usages de drogues (motivations, modalités, contextes d'usage) et des trajectoires individuelles de consommation :
 - En développant et en valorisant les connaissances produites sur les jeunes ;

¹ Le phénomène socio-économique caractérisé par la montée de l'offre de molécules synthétiques sur Internet, désignées en français par « nouveaux produits de synthèse » (NPS), est à différencier du terme « nouvelles substances psychoactives » (dites NPS en anglais) qui définissent, sur un plan juridique international, les substances psychoactives non contrôlées par les conventions de 1961 et de 1971, nouvelles ou existantes mais nouvellement utilisées comme drogues, synthétiques ou non. Une réflexion en cours devrait permettre d'obtenir des désignations plus claires.

- En développant l'observation des individus les plus précaires, tels que les personnes sans-domicile ou à l'insertion professionnelle difficile, et, plus généralement, en systématisant l'analyse en termes d'inégalités sociales ;
 - En s'employant à mieux décrire l'évolution des polyconsommations, notamment la place occupée par l'alcool et les alcoolisations ponctuelles importantes dans ces comportements;
 - En s'attachant à mieux comprendre les problématiques de genre et les spécificités des femmes consommatrices de drogues ;
 - En explorant les trajectoires de consommation des détenus et le fonctionnement des échanges de substances psychoactives en prison.
 - Mieux cerner l'impact des stratégies marketing développées par les industries de l'alcool et du tabac pour influencer les représentations et les pratiques de consommation des jeunes.
2. Développer et adapter les systèmes d'information :
- Développer l'observation au sein des territoires, en particulier dans les DOM ; apporter des données de cadrage facilitant l'élaboration de diagnostics locaux, à l'intention notamment des chefs de projets, dans le cadre de la définition des axes de la réponse publique en région ;
 - Adapter le dispositif de veille pour répondre aux nouvelles exigences de l'Union européenne dans le cadre de l'*Early Warning System* (déclaration des intoxications fatales ou non liées aux nouvelles substances psychoactives) et faciliter le partage de l'information au niveau français ;
 - Participer au développement de nouveaux systèmes d'observation (aux urgences hospitalières, sur Internet, sur les NPS, etc.).
3. Mieux comprendre l'impact de cadres spécifiques de régulation sur les usages:
- En analysant les évolutions récentes de certaines législations nationales concernant les drogues, en particulier le cannabis ;
 - En examinant l'impact de la réglementation et des décisions de classement des NPS sur l'activité sur les forums d'utilisateurs.
4. Contribuer à l'évaluation des programmes et des dispositifs ciblant les conduites addictives (CJC, éthylotest anti-démarrage, programme de prévention en milieu scolaire Primavera, etc.) mais aussi des politiques publiques dans le champ des addictions, notamment le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017.
5. Développer les coopérations internationales, notamment dans le cadre du Reitox et du groupe Pompidou.

Principaux travaux programmés en 2016

Un effort particulier sera conduit pour documenter différentes questions clés, en particulier relatives aux jeunes (en cohérence avec les recommandations pour l'observation et la recherche issues de l'expertise collective INSERM sur les conduites addictives des adolescents) mais aussi à la

problématique du genre et des inégalités sociales, avec des analyses prenant en compte les populations particulièrement difficiles à atteindre : travailleurs pauvres, chômeurs et individus précaires. Ces « publics vulnérables » ont en effet été identifiés comme prioritaires dans le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017. Il s'agira également d'examiner comment mieux appréhender les problématiques relatives aux territoires, en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale, en mettant, par exemple, en œuvre une analyse par géolocalisation (dans le cadre d'ESCAPAD 2014). Outre les nouveaux travaux détaillés ici, susceptibles d'apporter des réponses à ces problématiques spécifiques, l'OFDT s'attachera à exploiter et mobiliser les données disponibles du dispositif d'information existant.

Parmi les travaux majeurs qui seront menés en 2016, un nombre important cible donc les jeunes, à l'instar de l'analyse des données du volet français de l'enquête européenne en milieu scolaire ESPAD réalisée en mai 2015 auprès d'un échantillon de lycéens. L'ouvrage de synthèse qui sera publié sur cette tranche d'âge en constitue une autre illustration. D'autres travaux d'exploitation d'enquêtes en population générale étudiant plus largement les comportements de santé sont programmés, à partir du Baromètre santé 2014 (en collaboration avec l'INPES) et de l'enquête HBSC 2014 conduite auprès des collégiens (en collaboration avec l'INSERM et le rectorat de l'académie de Toulouse). Les enquêtes permettant de décrire le public effectivement accueilli dans les dispositifs de prévention, de soins et de prise en charge seront également mises en avant en 2016, à l'image des premiers résultats de l'enquête ENA-CAARUD menée en septembre 2015 (qui seront publiés fin 2016) ou de l'analyse et de la comparaison des deux volets d'enquête, menés en 2014 puis en 2015, auprès des « consultations jeunes consommateurs » (publiée au premier semestre 2016). L'ensemble de ces données actualisées permettront de mettre à jour les éléments de connaissance accessibles sur le site de l'OFDT et d'envisager la préparation d'une 7^{ème} édition de la synthèse *Drogues, Chiffres clés* en 2017. En outre, pour faire écho à l'identification de populations prioritaires ciblées par le Plan gouvernemental, un certain nombre de focus thématiques seront effectués à partir des données quantitatives disponibles, sur les apprentis, les usagers en milieu rural ou encore l'amélioration des performances et le dopage.

En parallèle à ces enquêtes quantitatives, l'OFDT poursuivra l'analyse des tendances et des phénomènes émergents sur les usagers, les usages, les contextes d'usage, les produits et leurs marchés, par le biais notamment de son dispositif TREND/SINTES. L'analyse des espaces où transitent des groupes d'usagers particulièrement consommateurs sera menée dans les différents sites TREND d'observation locaux et fera l'objet d'une synthèse nationale. L'ensemble de ces données sera mis en perspective avec les autres sources d'information disponibles. Face à l'essor des nouveaux produits de synthèse (NPS) observé à travers l'Europe, l'étude de ce nouveau marché sera poursuivie, à la fois sous l'angle des prévalences de consommation (à travers les enquêtes en population générale), des profils de consommateurs, de l'offre et de la nature des produits. En 2016, six ans après le dernier rapport de bilan des observations menées auprès des populations particulièrement consommatrices de produits illicites et des phénomènes émergents liés à ces usages via le dispositif TREND (1999-2009), les données issues du dispositif TREND/SINTES donneront lieu à un rapport approfondi sur les évolutions 2010-2015, disponible en ligne. Dans le prolongement de ce travail de mise en perspective et de bilan, une réflexion sera menée sur l'évolution du dispositif TREND, avec notamment l'éventualité d'élargir le champ d'observation au réseau Internet et aux forums, au-delà du projet I-TREND et des NPS.

L'année 2016 sera également consacrée au développement de la réflexion sur les motivations d'usage des plus jeunes consommateurs de produits, à travers l'étude ARAMIS visant à confronter les données quantitatives collectées auprès de la population adolescente depuis les années 2000 à des données qualitatives recueillies par entretien auprès de groupes de consommateurs mineurs. Cette approche mixte, combinant l'analyse de données statistiques en période longue et la production d'éléments nouveaux de compréhension des significations que les jeunes usagers attribuent à leurs propres trajectoires d'usage, répond à la préoccupation du Plan gouvernemental de développer une prévention efficace de l'usage de drogues en même temps qu'elle satisfait aux recommandations de l'expertise collective de l'INSERM sur les conduites addictives chez les adolescents (2014).

Afin de continuer d'éclairer les pouvoirs publics sur les phénomènes d'addiction, l'OFDT poursuivra en 2016 son effort d'analyse des actions mises en œuvre dans le cadre de politiques publiques structurées, qui constitue un troisième axe des travaux programmés en 2016. Dans le cadre du Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) annoncé par le ministère de la Santé en septembre 2014, qui privilégie trois axes d'intervention (protéger les jeunes, aider les fumeurs à arrêter et agir sur l'économie du tabac), le besoin d'évaluation, d'études et de suivi d'indicateurs sur le tabagisme est, plus que jamais, crucial et fait, à ce titre, l'objet d'un groupe de travail « Connaissances » dédié. Les grandes enquêtes en population générale menées en 2014 et en 2015, en complément du tableau de bord tabac mensuel, nourriront cette attente, que ce soit sur le tabac ou sur la cigarette électronique. Une collaboration entre l'OFDT, l'Inserm, l'INPES, l'InVS et l'Université Mc Gill (Montréal) permettra, si le projet proposé dans le cadre de l'appel à projet Inca est retenu, de proposer des méthodes novatrices en matière d'évaluation de certaines mesures du PNRT et de proposer des améliorations du système d'observation du tabagisme en France et des données épidémiologiques à recueillir à cette fin.

D'autres travaux pérennes d'analyse des données d'activité en matière d'application de la loi ou de prise en charge des usagers seront poursuivis en 2016, comme le suivi des indicateurs d'évolution de l'offre et de la demande : saisies, interpellations et condamnations pour infraction à la législation sur les stupéfiants, indicateurs de prise en charge sanitaire (RECAP, suivi des données de remboursement des médicaments psychotropes opiacés...). Il s'agira également de faire en sorte que les indicateurs retenus dans l'*European Drug Report* soient mieux renseignés pour la France.

Par ailleurs, au cours des dernières années, l'OFDT a développé son implication dans des projets internationaux d'observation des modèles de politique publique développés pour réguler la circulation de produits fortement diffusés (comme le cannabis) ou, au contraire, limités à des sous-populations d'usagers actifs (comme les NPS). Cet axe de travail, qui se retrouve par exemple dans les enquêtes CANNALEX et I-TREND, traduit le souci croissant de mettre en perspective la situation française dans un contexte international en proie à d'importantes transformations. Dans cet esprit, le travail de veille et d'explicitation des tendances en termes de trafic international, mené depuis plusieurs années, sera poursuivi afin de contextualiser et de mieux appréhender les observations réalisées au plan national. La question de l'offre et des marchés, axe privilégié des travaux de l'EMCDDA, sera tout particulièrement étudiée, grâce à la publication d'articles dans la revue *Drogues, enjeux internationaux* éditée par l'OFDT dont certains pourraient être traduits en anglais pour favoriser la diffusion européenne.

Au plan international, l'OFDT s'appliquera à partager l'expérience française en matière d'observation des drogues dans le cadre de collaborations bilatérales impliquant l'EMCDDA, le Groupe Pompidou, l'OMS et l'ONUUDC, notamment avec plusieurs pays du Maghreb et le Sénégal. Le partenariat avec l'Observatoire national des drogues et des Addictions du Maroc (ONDA) sera notamment renforcé.

Le travail continu pour l'Agence de l'Union européenne sur les drogues sera, quant à lui, poursuivi. En tant que point focal de l'EMCDDA au sein du REITOX, l'OFDT continuera à rassembler et à synthétiser l'ensemble des informations disponibles à l'échelle nationale, dans le cadre du rapport national annuel et des tableaux standards. Il répondra au mieux aux obligations européennes dans le cadre du dispositif de veille européen (*Early Warning System*) sur les nouveaux produits psycho actifs et les signaux sanitaires (*serious adverse events*). Il assurera le relais des productions européennes auprès des acteurs nationaux. Il collaborera également activement à la révision des outils en cours à l'EMCDDA.

Du point de vue de l'accompagnement institutionnel et de l'évaluation, l'OFDT poursuivra sa mission d'appui et de soutien aux chefs de projets régionaux et départementaux sollicité par la MILDECA. Un monitoring des objectifs du Plan gouvernemental sera mis en place, s'appuyant sur une série d'indicateurs de suivi des orientations de ce plan.

Ressources à mobiliser

L'amélioration constante de la qualité des données produites reste au cœur des préoccupations de l'OFDT afin d'asseoir sa crédibilité scientifique. La vocation principale de l'Observatoire est donc de produire des données fiables, qui soient également compréhensibles et accessibles au grand public.

L'OFDT assume la valorisation et la diffusion des informations sur le phénomène des drogues en direction des pouvoirs publics et du grand public, avec un site Internet dont le contenu s'enrichit régulièrement de nouvelles rubriques. Il regroupe actuellement une veille documentaire et législative continue et différents types de publications (dont les lettres *Tendances* et *Drogues, enjeux internationaux*, et les rapports d'étude). En parallèle à ces publications, l'effort initié en 2015 pour disséminer les travaux de l'Observatoire au sein de la communauté scientifique, notamment par le biais d'articles scientifiques et de participations à des colloques nationaux et internationaux, sera poursuivi.

En période de restrictions budgétaires et de limitation du plafond d'emplois, il semble indispensable de développer les partenariats scientifiques avec d'autres institutions (INPES, ONDRP, InVS, ANSM, INED, Inserm...) et avec des équipes de recherche, non seulement centrées sur les addictions mais aussi plus généralistes ou bien spécialisées sur des domaines faisant écho aux conduites addictives (consommations, santé mentale, suicide, milieu festif...). L'OFDT, seul organisme français entièrement dédié à l'observation et l'étude des drogues et des addictions, peut beaucoup apporter en termes de connaissances et de technicité mais aussi se nourrir des compétences des équipes de recherche académiques. Par exemple, un module sur l'usage de cannabis devrait être ajouté au prochain Baromètre santé de l'INPES, dont la thématique ne portera pas sur les pratiques addictives, afin d'offrir d'enrichir la compréhension des comportements d'usage de cannabis à la suite des hausses observées entre 2010 et 2014.

En interne, l'année 2016 verra le développement de travaux transversaux mobilisant toute la palette des compétences pluridisciplinaires représentées à l'OFDT : publication d'un ouvrage collectif sur les jeunes, lancement d'un projet d'ouvrage collectif de synthèse « grand public » sur les addictions (à paraître aux éditions Belin en 2017, dans la collection Infographies) ; préparation du prochain ouvrage de synthèse actualisé « Drogues et addictions, données essentielles » (à paraître en 2017-2018) ; ouvrages, articles et synthèses sur les grandes priorités du plan : jeunes, genre, milieu rural, apprentis, mères toxicomanes, inégalités sociales...

La MILDECA et les membres du conseil d'administration doivent pouvoir s'appuyer sur l'OFDT pour éclairer les phénomènes liés aux drogues, nourrir la réflexion stratégique et piloter les politiques publiques nationales et leur déclinaison régionale. L'OFDT se doit d'offrir des réponses réactives sur la base de synthèses des connaissances et des données déjà produites (notes de synthèse, états des lieux sous la forme diagnostic/propositions) ainsi que d'analyses secondaires réalisées sur des temps plus courts que ceux de la recherche.

L'apport de données de cadrage facilitant l'élaboration de diagnostics locaux, à l'attention notamment des chefs de projet dans le cadre de la définition des axes de la réponse publique en région, apparaît au cœur des missions de l'OFDT, comme l'a souligné le rapport IGAS/IGA/IGSJ sur l'évaluation du pilotage territorial de la politique de prévention et de lutte contre les drogues et les toxicomanies de mars 2014. Il s'agit à la fois de fournir des indicateurs communs à l'ensemble des régions, leur permettant d'établir des comparaisons inter-régionales, mais aussi de compléter ces éléments contextuels par des données spécifiques résultant de quelques indicateurs pertinents ou d'un bilan en forme d'atlas régional. La dimension territoriale des travaux entrepris par l'OFDT sera centrale cette année, avec la mise à disposition de « portraits de territoires régionaux » s'appuyant sur les données de la base cartographique ODICER – qui incluent la plupart des données produites par les grandes enquêtes de l'OFDT, notamment celles de la dernière enquête ESCAPAD, mais aussi, le cas échéant, les données issues du dispositif TREND, des enquêtes RECAP, CJC, ENa-CAARUD, etc. Dans le souci de couvrir l'ensemble du territoire, l'enquête ESPAD a été étendue aux départements français d'Amérique et à la Réunion, et les données du Baromètre santé DOM sur les usages de substances psychoactives des 15-75 ans seront analysées en collaboration avec l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES). Ces différentes données ont vocation à accompagner les chefs de projets en préfecture, qui sont chargés de coordonner l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat, ainsi que les autres partenaires locaux.

Dès lors que la préservation des activités historiques de l'OFDT apparaît essentielle, l'effort budgétaire à consentir en 2016 impose de diversifier les sources de financement de l'établissement. Depuis plusieurs années déjà, l'OFDT oriente une partie de son activité vers la réponse à des appels d'offres dans son champ d'expertise. Cet effort devra être poursuivi et renforcé pour maintenir les capacités d'activité actuelles.

L'OFDT étudiera également de nouvelles sources de financement, en proposant aux Agences régionales de santé une offre payante de portraits de territoires régionaux approfondis, ou en développant une offre d'interventions au sein des organismes de formation, sous forme de modules consacrés aux drogues et aux addictions ou aux méthodologies d'enquête et d'évaluation, à destination des acteurs de terrain, des praticiens du champ et des élus locaux.

II. Production de connaissances et analyse des usages de substances psychoactives par le biais d'enquêtes pérennes

Actuellement le dispositif d'observation en population générale de l'OFDT s'appuie sur cinq enquêtes pérennes, dont deux sont entièrement mises en œuvre par l'OFDT (enquêtes ESCAPAD et ESPAD) :

- L'enquête HBSC (*Health Behaviour in School-aged Children*), dont la coordination est assurée par l'Université d'Edimbourg pour le réseau HBSC et le service médical du rectorat de l'Académie de Toulouse en partenariat avec l'OFDT ; Dernier exercice 2014, prochaine enquête 2018.
- L'enquête ESPAD (*European School Survey Project on Alcohol and other Drugs*), dont la coordination au niveau international est assuré par le CAN et l'EMCDDA ; dernier exercice 2015, prochaine enquête 2019.
- L'enquête ESCAPAD : dernier exercice 2014, prochaine enquête 2017.
- L'enquête Baromètre santé mise en œuvre par l'INPES en partenariat avec l'OFDT en ce qui concerne la partie sur les consommations de produits psychoactifs ; dernier exercice 2014, prochaine enquête : date encore indéterminée.
- L'enquête EROPP sur les opinions et représentations du public sur les drogues. Dernière enquête 2012, prochaine enquête 2017, sous réserve de financement.

L'OFDT sera amené par ailleurs à participer à des projets d'enquête menés par d'autres institutions, comme l'INSEE (Enquête Sans Domicile 2012), la cohorte I-Share (en population étudiante), l'INED (cohorte Elfe d'enfants suivis de la naissance jusqu'à l'âge de 20 ans), l'Observatoire des jeux... qui intègrent la problématique des consommations de substances psychoactives.

En 2016, l'activité liée à ces enquêtes sera consacrée aux exploitations d'ESPAD et HBSC ainsi qu'aux exploitations secondaires de l'enquête ESCAPAD.

A. Enquêtes en population générale

Enquête ESCAPAD 2014 :

L'analyse secondaire des données de l'enquête 2014 sera l'occasion de développer de nouvelles problématiques intégrées dans l'exercice 2014 et qui correspondent à de forts enjeux ; l'alcoolisation ponctuelle importante, l'activité physique, le lien entre usages et santé mentale ou encore situation scolaire et consommations, territoire et densité urbaine... .

Enquête HBSC 2014 :

Le volet « consommation de produits psychoactifs » de l'enquête HBSC 2014 coordonnée par l'OFDT sera analysé en propre par l'OFDT. L'analyse, comme lors de la précédente édition de 2010, se fera selon le niveau scolaire des élèves interrogés (6^e, 5^e, 4^e et 3^e) et sera l'occasion de proposer une première évolution des consommations parmi les collégiens, entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, l'OFDT réalisera l'exploitation des données des deux sur-échantillonnages menés dans les départements de Paris et de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de l'enquête HBSC 2014, sur financement de la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR). Les analyses, réalisées en collaboration avec et l'unité Inserm 1027, seront l'occasion d'étudier et de comparer pour la première fois les comportements à risque des collégiens résidant dans deux départements aux caractéristiques sociodémographiques fortement contrastées.

Participation à l'analyse des données du Baromètre santé 2014 et du Baromètre santé DOM de l'INPES :

Le volet « consommation de produits psychoactifs » des Baromètres santé coordonnés en 2014 par l'INPES sera analysé en collaboration entre les équipes de l'INPES et celle de l'OFDT. Des publications sont prévues, au niveau métropolitain et au niveau des départements français des Amériques et de la Réunion, sur les substances en général, le tabac, la e-cigarette, les boissons alcoolisées...

Baromètre santé 2016 :

Un court module sur l'usage de cannabis devrait être ajouté au prochain Baromètre santé de l'INPES, dont la thématique ne portera pas sur les pratiques addictives mais sur les maladies infectieuses. Ces questions permettront surtout de suivre l'évolution de la prévalence du produit. Le questionnaire comprend également des questions sur le tabac et la e-cigarette.

ESPAD :

L'enquête quadriennale ESPAD reconduite en 2015 en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'agriculture et l'unité INSERM 1178 sera analysée. Si le premier objectif de cette enquête européenne est de permettre une comparaison des usages à 16 ans au sein de l'Union européenne, elle a été en France élargie à l'ensemble des lycéens, comme en 2011. Par ailleurs, afin d'améliorer la couverture territoriale de l'enquête, sa mise en œuvre dans les DOM a été expérimentée lors de l'exercice 2015. Les sur-échantillons des régions Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Bretagne seront analysés.

Le questionnaire de l'enquête 2015 intègre de nouveaux modules faisant écho aux priorités du plan gouvernemental : le dopage et l'amélioration des performances au sens large, la pratique d'Internet, l'exposition au marketing des alcooliers et fabricants de tabac...

B. Enquête auprès des usagers vus dans les CAARUD : ENa-CAARUD

L'enquête ENa-CAARUD est une enquête réalisée dans l'ensemble des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), qui interroge les usagers rencontrés par ces centres une semaine donnée.

Collectées en septembre 2015 pendant une ou deux semaines (selon la taille des structures), les nouvelles données ENa-CAARUD seront analysées en 2016, avec une mise en perspective des évolutions observées depuis 2006. La publication des résultats est prévue en 2016/2017.

C. Données des dispositifs de soins et de prise en charge

Depuis une dizaine d'années, l'OFDT analyse les données des dispositifs de soins et de prise en charge des usagers de drogues à travers deux sources principales : le système d'information RECAP et les rapports d'activité des CSAPA.

L'objectif du système d'information RECAP (Recueil Commun sur les Addictions et les Prises en charge) est de documenter r les caractéristiques des patients pris en charge dans les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Mis en place depuis 2005, ce recueil épidémiologique du profil des usagers pris en charge dans le dispositif spécialisé de soins en addictologie (CSAPA) est réalisé suivant les standards du protocole européen élaboré par l'EMCDDA. Il permet de renseigner les tableaux statistiques sur les demandes de traitement transmis chaque année à l'EMCDDA par l'ensemble des pays de l'UE. Le recueil inclut l'ensemble des personnes ayant un problème d'addiction accueillies dans ces structures tout au long de l'année. Les données sont adressées une fois par an à l'OFDT, entre les mois de mars et de juin pour les données de l'année écoulée. Les données sont ensuite exploitées puis analysées par l'OFDT.

Sous l'impulsion de la MILDECA, un groupe de travail réunissant tous les acteurs concernés (DGS, Fédération Addiction...) pourrait être mis en place pour une modernisation du système RECAP grâce au passage à un système de centralisation des mises à jour sur un serveur unique (full web), à l'image de ce que propose déjà l'ANPAA. Le bénéfice secondaire serait la mise en conformité du système de recueil d'information français avec le Protocole européen, permettant d'éviter les doubles comptes.

L'OFDT est également chargé d'une mission d'exploitation et de synthèse annuelle des rapports d'activité des CSAPA moyennant une subvention de la DGS. Ce compte-rendu annuel d'activité des CSAPA, rendu obligatoire via un rapport standardisé par les circulaires DGS des 2 janvier et 10 mars 2006, permet à l'OFDT de décrire l'évolution de l'activité et du public des CSAPA depuis 2004.

L'OFDT participe également à un projet d'étude, porté par l'INSERM, visant à examiner la faisabilité d'un outil de suivi longitudinal des patients pris en charge dans un réseau de CSAPA volontaires. Les objectifs principaux de ce suivi seront d'étudier le devenir des patients en fonction des différents profils d'addiction et d'évaluer l'impact de l'organisation des soins sur leurs parcours effectifs. L'étude initiale a conclu à la faisabilité de la mise en place de cet outil. Un projet d'étude pilote de mise en place de cet outil de suivi dans quelques CSAPA volontaires a été présenté en réponse à un appel d'offres de l'IRESP (Institut de recherche en santé publique) par l'équipe de l'INSERM avec la participation de l'OFDT. A la date de rédaction du programme de travail, les résultats de l'appel d'offres ne sont pas encore connus.

III. Maintien d'un dispositif de veille

A. Animation et coordination du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues)

Le dispositif de veille et d'observation des tendances TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) contribue à l'identification, la description, la compréhension et le suivi des phénomènes concernant les usages de drogues et le trafic local. Il permet d'apporter une information fine sur les pratiques dans les différentes populations d'usagers, de suivre l'évolution des tendances, repérer,

expliquer et contextualiser les nouvelles tendances qui ne sont pas (ou pas encore) repérables par les dispositifs de mesure quantitative, ou encore de surveiller les phénomènes émergents. L'ancrage de TREND sur le terrain, via son réseau ethnographique, permet à l'OFDT de jouer un rôle central dans le dispositif national d'alertes sanitaires liées à la consommation de produits psychoactifs.

Par ailleurs, depuis 2011, un « baromètre prix » est réalisé conjointement par TREND et l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), à un rythme annuel. Il comprend les prix de détail du cannabis (résine et herbe), de la cocaïne, de l'héroïne et de la MDMA (« ecstasy » et « poudre ») ainsi que les évolutions constatées pour chaque substance en termes de disponibilité et d'accessibilité.

En 2016, les activités du dispositif TREND seront organisées en six volets :

1. Au-delà des activités habituelles, l'année 2016 sera consacrée à l'approfondissement et à la valorisation des données du dispositif sous la forme d'un rapport sur les tendances 2010-2015.
2. Un état du phénomène des NPS sera publié en 2016, sur la base des données collectées par le réseau TREND, le dispositif SINTES (voir infra) et dans le cadre du projet I-TREND.
3. Le projet de rédaction d'un guide méthodologique TREND prenant acte de l'évolution des pratiques des sites d'observation mais également du champ lui-même, qui a considérablement évolué depuis l'origine du dispositif, sera repris en 2016. Il sera réalisé après un état des lieux de l'organisation des sites et de leur mode d'utilisation des outils.
4. Une remise à niveau de la base de données qualitatives TREND sera également menée en 2016, afin de la rendre utilisable par des équipes de recherche extérieures.
5. La veille spécifique sur les NPS sera maintenue après la fin du projet I-TREND. Il s'agira notamment de poursuivre le monitoring des forums d'utilisateurs de drogues sous un angle à la fois quantitatif et qualitatif, grâce au logiciel élaboré dans ce cadre. Le suivi de la popularité des molécules permet ainsi de repérer des variations marquantes qui peuvent alors être éclairées par une approche qualitative sur le contenu de ces fils. L'apport de ce monitoring sera évalué d'ici la fin de l'année 2016, ce qui donnera lieu à une note semestrielle faisant état des éléments repérés par ce biais. De plus, la constitution de *top lists*, agrégeant l'ensemble des données disparates disponibles (saisies douanières et policières, popularité, dispositif SINTES, information du réseau TREND, données sanitaires...), sera poursuivie, de façon à dégager la liste des substances circulant le plus sur le territoire français. Les résultats de ce travail seront publiés dans l'année.
6. Un huitième site TREND sera ouvert dans l'agglomération lyonnaise grâce à un financement spécifique de l'ARS de Rhône-Alpes. La création d'autres sites financés par les ARS est actuellement à l'étude.

B. La veille sur les produits : SINTES veille

Grâce à la collecte de substances auprès des usagers de drogues et leur analyse en laboratoire, le volet « **SINTES-veille** », dispositif permanent, documente la composition des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et recense les signalements d'effets secondaires sérieux et inhabituels qui leur sont liés. Ces informations sont transmises aux instances concernées, au niveau national

(Cellule d'alerte nationale, associations d'utilisateurs, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance, douanes, police, gendarmerie...) et européen.

Compte tenu de l'essor du phénomène des NPS, l'activité du dispositif SINTES-veille a fortement augmenté : alors qu'on dénombrait entre 50 et 100 échantillons annuels jusqu'en 2012, ce chiffre s'est élevé à 125 en 2013 et dépassé 250 en 2015, soit une multiplication par cinq en moins de cinq ans.

Cette montée en charge de l'activité du dispositif s'est accompagnée de trois nouvelles missions confiées à l'OFDT depuis 2013 : mission d'actualisation de la liste des nouvelles molécules, synthétiques ou non, identifiées sur le sol français, dans un objectif de transmission à l'EWS européen et aux instances françaises ; mission de transmission d'une information sur les nouvelles substances identifiées aux laboratoires hospitaliers nationaux, en lien avec l'action n°47 du plan d'action MILDECA 2013-2015 ; mission de collecte d'information et de transmission à l'Europe au champ des événements indésirables graves en lien avec les consommations de substances psychotropes, y compris médicamenteuses (voir missions européennes), dans le cadre du rôle de point focal français de l'OFDT au sein de l'EWS. En 2016, les activités du dispositif SINTES-veille comprendront cinq volets :

1. Après la quasi-finalisation en 2015 d'une première base de données destinée à faciliter la circulation et la synthèse des informations issues de l'activité de collecte et d'analyse de produit du réseau SINTES, il s'agira en 2016 de construire une base de données plus ambitieuse, recensant l'ensemble des événements significatifs documentés dans le cadre du dispositif (en particulier les signalements sanitaires) et, surtout, compatible avec les autres bases existantes (ANSM surtout, douane...). L'enjeu est de pouvoir rapidement disposer d'une information synthétique sur les éléments disponibles se rapportant à une molécule donnée. Le cahier des charges de la construction de cette base reste encore à déterminer : quels en seront les objectifs, la portée, les principes de consultation et les acteurs ? **Ce projet reste conditionné à l'obtention de financements supplémentaires.**

2. Afin d'assurer son rôle de pivot dans le fonctionnement de l'EWS, un axe stratégique majeur du dispositif SINTES est l'élaboration d'un nouveau partenariat, en 2016, avec le dispositif de toxicovigilance français concernant les substances psychotropes illicites ou les médicaments abusés ou détournés de leur usage (AnSM ; CEIP). L'objectif pour l'OFDT est de centraliser l'ensemble des signalements d'événements indésirables graves pour pouvoir en référer à l'EWS et repérer des tendances solides permettant d'éclairer les décideurs et le grand public sur la question des conséquences des usages.

3. La communication des informations issues de SINTES constitue un troisième axe de développement des travaux du dispositif, à travers différents moyens : 1/ reprise de la diffusion du bulletin SINTES, pour répondre à la demande des partenaires du réseau SINTES, de l'OFDT et de tous les acteurs du champ « drogues et addictions », avec éventuellement une nouvelle formule mieux adaptée (newsletter comprenant une présentation du dispositif et de ses évolutions, une synthèse des analyses chimiques de produits des 6 derniers mois et de quelques faits marquants, le détail des derniers NPS identifiés sur le territoire national, ainsi que la liste des informations transmises à l'EWS

et reçues via l'EWS). 2/ information systématique sous forme de notes sur les produits émergents nécessitant une information sanitaire rapide.

4. Dans le prolongement de la surveillance mise en place dans le cadre du projet I-TREND, la composition des substances vendues sur Internet continuera d'être suivie, en ciblant les substances classées sur la liste des produits le plus fortement diffusés. Cet axe prévoit l'expertise de la possibilité de l'achat par l'OFDT de substances non classées sur les sites de vente en ligne les plus fréquentés.

5. Echange de données avec les associations pratiquant l'analyse de produits sur site par CCM (chromatographie sur couche mince) à la demande de l'utilisateur. Si l'articulation du dispositif SINTES avec la pratique de la CCM est formalisée de longue date (la non reconnaissance d'un produit en CCM est un motif d'entrée d'une substance dans le circuit d'analyse SINTES), le développement actuel de la pratique de la CCM, en particulier dans les CAARUD sous l'impulsion de l'association Médecins du Monde, donne lieu à une information moins précise que les analyses SINTES, mais portant sur des analyses plus nombreuses. L'année 2016 devrait voir l'aboutissement des rapprochements déjà réalisés avec les associations concernées en vue d'organiser un partage systématique de ces données complémentaires.

En outre, l'effort, initié depuis trois ans, pour permettre aux instances sanitaires locales, en particulier aux ARS, de s'appuyer sur le dispositif SINTES sera poursuivi. Cette démarche implique de répondre aux invitations des ARS pour présenter le dispositif SINTES aux acteurs locaux et à rechercher des relais d'information dans les régions dépourvues de site TREND. Quatre partenariats locaux ont déjà été formalisés : en région lyonnaise, en Auvergne, en région Centre et en Alsace.

L'OFDT anime également un volet dit « **SINTES-observation** », qui documente la composition des produits en circulation à partir des données de saisies de l'Institut national de police scientifique (INPS) articulées à des études ciblant chaque année un produit différent (études réalisées sur la base des achats effectués auprès d'utilisateurs de drogues et de leur analyse chimique). Après plusieurs décès présumés liés à la MDMA durant l'été 2014, la coordination SINTES a mis en œuvre une étude rapide d'observation de la composition des comprimés d'ecstasy qui s'est prolongée jusqu'en 2015 : l'analyse de ces données fera l'objet d'une publication en 2016.

C. Suivi des principaux indicateurs relatifs au tabac, à l'alcool et aux drogues illicites

En 2016, l'OFDT aura pour objectif de poursuivre et développer les indicateurs relatifs au tabac, à l'alcool et aux drogues illicites :

- Mise en ligne d'un **tableau de bord mensuel des indicateurs de tabac** (ventes de cigarettes, de tabac à rouler, de substituts nicotiniques ; nombre de prises en charge dans les centres spécialisés, nombre d'appels téléphoniques sur la ligne Tabac info service...)
- Animation des **réunions du groupe IDT (Indicateurs et données sur le tabac)** qui présente et discute des études menées en France sur le sujet ;
- **Suivi des indicateurs relatifs aux drogues illicites** à partir des données et des sources des ministères de l'intérieur et de la justice, en matière de saisies, d'interpellations et de condamnations judiciaires. Une veille des questions liées aux trafics internationaux permet à

l'OFDT de compléter sa vision d'ensemble de la question des drogues. Outre les analyses spécifiques (réponse pénale à l'usage ou au trafic), l'ensemble de ces indicateurs sont utilisés pour la mise à jour des documents de synthèse publiés annuellement par l'OFDT, notamment *Drogues, chiffres clés* et le *Rapport national* (document normalisé portant uniquement sur les drogues illicites remis chaque année à l'EMCDDA). Ces données sont également accessibles à partir du site Internet dans la rubrique Séries statistiques.

- Suivi et mise à disposition sur le site de l'OFDT des indicateurs relatifs à la consommation et aux ventes de tabac et d'alcool et à certaines conséquences de ces consommations (interpellations pour ivresse, accidents routiers liés à l'alcool, mortalité liée au tabac et à l'alcool), de même que les indicateurs annuels disponibles dans le domaine des drogues illicites.

L'OFDT prévoit également de publier fin 2016 une note centrée sur la comparaison des consommations et des prix du tabac dans quelques pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis, Canada et Australie.

Un grand nombre d'indicateurs relatifs aux différentes substances psychoactives sont déclinés au niveau régional et sont mis à disposition sur le site internet de l'OFDT grâce à l'outil de consultation ODICER.

D. Exploitation des données de remboursement des traitements de substitution aux opiacés (TSO) et actualisation du tableau de bord sur les TSO

En 2016, l'OFDT exploitera les données de remboursement des TSO à partir de l'échantillon général des bénéficiaires (EGB) de la CNAM-TS et publiera en fin d'année l'actualisation du tableau de bord sur la substitution aux opiacés en France, alimenté par l'ensemble des données disponibles (ventes de BHD, de méthadone et des génériques à partir des données du GERS, nombre et caractéristiques des patients prenant un TSO à partir des enquêtes en CSAPA et CAARUD, indicateurs de détournement).

L'OFDT mènera également une étude exploratoire quant à la constitution d'une cohorte de mortalité de patients traités par TSO à partir de l'EGB – qui contient, outre les informations sur les prestations et actes de soins remboursés depuis 2003, des données administratives telles que la date de naissance et la date de décès. Les causes de décès ne sont pas encore renseignées, bien qu'il soit prévu qu'elles le soient à terme. L'objectif de l'étude est de vérifier la faisabilité d'une telle cohorte. Le cas échéant, la mortalité de cette cohorte sera analysée (à travers le calcul de taux bruts de mortalité et de ratios standardisés de mortalité) et les caractéristiques des patients traités par TSO seront comparées à celles des usagers de stupéfiants suivis sur la période 2009-2015. Une analyse de survie multivariée pourra aussi être menée à partir des variables disponibles dans l'EGB, afin d'identifier les facteurs de risque de décès. Les données longitudinales de l'EGB permettront également d'explorer les trajectoires de soins (notamment l'initiation au TSO, le maintien ou l'arrêt de traitement) et la situation particulière des patientes en situation de grossesse. Une analyse ciblée sur les personnes ayant des remboursements de sulfates de morphine à doses élevées compatibles avec une indication comme TSO sera effectuée.

E. Actualisation du répertoire des sources statistiques

Largement consulté sur Internet, cet outil répertorie l'ensemble des enquêtes et des outils statistiques disponibles dans le domaine des drogues, qu'ils soient ou non produits à l'OFDT. Il offre une description critique et standardisée de la méthodologie employée dans chacun de ces dispositifs d'observation. Il est mis à jour chaque année.

IV. Organiser la réponse à des questions nouvelles par des études spécifiques

A. Etude sur les motivations d'usage des adolescents

Pour répondre aux objectifs du Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives (2013-2017) et en écho aux recommandations de l'expertise collective de l'INSERM sur les conduites addictives chez les adolescents (2014), le projet d'étude sur les Attitudes, Représentations, Attentes et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives (ARAMIS) se propose d'explorer les trajectoires d'usage à l'adolescence, en étudiant les motivations d'usage et les représentations associées aux différents produits psychoactifs. En s'intéressant aux intentions des consommateurs de produits et à leurs raisons d'agir, en relation avec leur contexte de vie, il entend contribuer à améliorer, in fine, l'efficacité des stratégies de prévention.

L'étude procèdera en trois temps. Après une revue de la littérature internationale dressant l'état des connaissances sur les motivations d'usage des plus jeunes consommateurs, il s'agira d'identifier, à partir d'une analyse secondaire des enquêtes ESCAPAD (menée auprès d'adolescents de 17 ans) et ESPAD (menée auprès des collégiens de 15-16 ans dans une quarantaine de pays européens), les lignes de clivage différenciant des sous-groupes de consommateurs (non-initiés, consommateurs occasionnels ou consommateurs réguliers). Enfin, l'étude s'attachera à saisir le sens donné aux pratiques de consommation à l'adolescence grâce à une enquête qualitative par entretiens semi-directifs auprès de différents groupes de jeunes.

En examinant les facteurs associés à la première consommation, à l'usage occasionnel, voire, le cas échéant, aux différentes étapes d'installation dans une consommation régulière, l'étude permettra d'élaborer des hypothèses quant aux ressorts des premières consommations. Elle permettra aussi de faire émerger un noyau d'indicateurs utilisables dans les enquêtes en population générale conduites par l'OFDT, relatifs aux attentes et aux motivations de consommation de différents produits, qui pourraient s'avérer utiles pour suivre l'évolution des attentes et des représentations de différentes catégories d'usagers à l'égard des produits psychoactifs. Les premiers résultats de l'étude seront publiés au premier semestre 2016.

B. Etude CANNALÉX (coordonnée par l'INHESJ)

L'étude CANNALÉX propose une analyse comparée de différents modèles de régulation du cannabis en Europe et dans le monde et des premiers effets concrets des changements législatifs intervenus dans certains Etats dans la période récente (Etats du Colorado et de Washington, Uruguay). Cette recherche a pour ambition d'observer et de mesurer les effets de la loi sur les dynamiques du marché du cannabis, en termes de consommation, de criminalité ainsi que du point de vue de l'action publique en général. Cette recherche d'une durée de 24 mois (2015-2017) est coordonnée par

l'INHESJ (Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice) et conduite avec l'OFDT. Elle est financée par le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques (CSFRS).

Les premières investigations, menées en 2015 dans les deux Etats américains et en Uruguay, seront renouvelées en 2016. Les travaux de l'équipe de recherche s'attacheront à formaliser une analyse détaillée des différents modèles de lutte contre l'usage et le trafic de cannabis en vigueur dans trois types d'Etats : ceux qui pénalisent l'usage et la détention de cannabis (Suède), ceux qui en ont dépenalisé l'usage et la détention de petites quantités (Royaume-Uni, Espagne, Pays-Bas) et ceux qui ont légalisé la production et la distribution dans des cadres déterminés (Etats du Colorado et de Washington, Uruguay).

Ces travaux sont suivis par un comité de pilotage institutionnel, intégrant notamment la MILDECA et le ministère des Affaires étrangères. Un rapport intermédiaire sera rédigé par l'INHESJ et l'OFDT et remis au commanditaire au cours du premier semestre 2016, avant la finalisation et la valorisation de l'étude en 2017 (remise d'un rapport final, synthèses en français et en anglais, colloque international de restitution, articles scientifiques).

C. Application des méthodes quasi-expérimentales pour évaluer les politiques de prévention du tabagisme en France

L'objectif général de ce projet porté par l'OFDT et proposé en partenariat avec l'Université Mc Gill (Canada), l'InVS et l'INPES, dans le cadre d'un appel d'offres de l'Inca en 2015, est de mettre en œuvre une méthode novatrice d'évaluation des impacts et de l'équité des politiques de lutte contre le tabagisme en France et de contribuer à évaluer le PNRT (Programme national de réduction du tabagisme). Sous réserve de financement par l'Inca, ce projet d'étude pourrait répondre à trois objectifs :

Objectif spécifique 1 : Développer une collaboration scientifique avec le département de santé de la Ville de New York afin de bénéficier de leur expérience et de leur expertise pour contribuer à améliorer l'implantation des politiques de lutte contre le tabagisme et leur évaluation.

Objectif spécifique 2 : Evaluer l'impact et l'équité de trois politiques de lutte contre le tabagisme passées en utilisant des méthodes quasi-expérimentales : A) l'interdiction de fumer dans les lieux publics en 2007 pour trois catégories de variables : i) pratiques et connaissances en termes de tabagisme ; ii) problèmes respiratoires ; iii) issues de grossesse. B) L'interdiction de la vente de tabac aux mineurs en 2009 pour : i) pratiques et connaissances en termes de tabagisme ; ii) problèmes respiratoires. C) l'influence des messages d'avertissements sur les paquets de cigarettes en 2011 sur les pratiques et connaissances en termes de tabagisme.

Objectif spécifique 3 : Fournir des recommandations pour le PNRT incluant un protocole pour l'implantation des mesures du PNRT, les données qui restent à collecter et les méthodes les plus appropriées pour mener à bien l'évaluation des effets du PNRT.

Ce projet devrait permettre de mieux comprendre les enjeux liés à l'efficacité des politiques de lutte contre le tabagisme et à terme contribuer à réduire la prévalence du tabagisme en France. Il pourra guider l'implantation des futures mesures et leur évaluation. Le transfert de connaissances aux décideurs sera facilité par les partenariats développés au cours de ce projet. Enfin, en identifiant

quels enjeux sont à cibler en priorité pour réduire les inégalités en termes de tabagisme, ce projet permettra une meilleure considération des enjeux d'équité.

D. Evaluation de l'expérimentation de l'éthylotest anti-démarrage dans un cadre médico-administratif

La délégation interministérielle à la sécurité routière a mandaté l'OFDT pour évaluer la mise en place de l'éthylotest anti-démarrage sur avis des commissions médicales départementales dans le cadre d'une suspension administrative du permis de conduire. L'évaluation vise à examiner les conditions de généralisation de ce dispositif, préfiguré dans trois départements. Le rapport d'évaluation devra être rendu avant la fin de la préfiguration afin de déterminer s'il convient de généraliser, abandonner ou poursuivre la mesure mise en place à titre expérimental.

L'évaluation comportera deux volets. Le premier volet, quantitatif, vise à observer le changement de comportement chez les conducteurs participant à l'expérimentation après l'intervention médico-psycho-éducative qui est proposée. Le second volet, qualitatif, a une double finalité. Il se propose de recueillir le point de vue des conducteurs à l'égard de l'expérimentation, d'une part. L'approche qualitative de l'étude s'appliquera par ailleurs à éclairer les modalités d'appropriation de la démarche et à explorer les difficultés rencontrées auprès des médecins du permis de conduire intervenant dans les commissions médicales et des professionnels des CSAPA impliqués dans la mise en œuvre de l'intervention psycho-éducative.

Il s'agira ainsi d'identifier les stratégies d'accompagnement et de renforcement nécessaires permettant de poursuivre la mesure dans d'autres territoires.

E. Acceptabilité par les usagers de drogues injectables de deux nouvelles trousse de prévention

En vue d'élargir l'offre de matériel de réduction des risques, la Direction Générale de la Santé (DGS) a sollicité l'OFDT pour réaliser une étude qualitative portant sur l'acceptabilité par les usagers de drogues injectables de deux nouvelles trousse de prévention – dont la composition (outils de préparation de l'injection, matériel d'injection et de post-injection...) a été définie en fonction des recommandations issues du travail d'évaluation des outils de RDR réalisé par l'InVS pour le compte de la DGS. Prenant appui sur les travaux antérieurs (nationaux et internationaux), cette étude qualitative vise à cerner les attentes et les besoins des usagers de drogues injectables à l'égard de ces nouveaux outils de prévention ; à évaluer la perception de ces nouveaux matériels et le niveau de satisfaction des usagers, ainsi que les freins à leur utilisation ; enfin, à décrire les pratiques d'utilisation de ces outils de réduction des risques. L'enquête sera finalisée en octobre 2015. Les résultats de l'étude feront l'objet d'un rapport et de valorisations scientifiques en 2016.

F. Etude « REPRimer Et SOigner » (ANR REPESO) (dirigée par le laboratoire Droit et changement social de l'Université de Nantes)

Dirigée par le laboratoire Droit et Changement social de l'Université de Nantes, l'étude REPESO (Réprimer et soigner) est un projet de recherche collaborative pluridisciplinaire retenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR), associant pendant 4 ans une quinzaine de chercheurs de spécialités diverses et auquel participe l'OFDT. Elle propose une étude empirique de l'articulation santé – justice

pénale, à travers deux types d'enquêtes : une étude statistique portant sur un échantillon regroupant plusieurs types d'affaires dans plusieurs juridictions (dont un corpus d'affaires d'usage de stupéfiants), complétée par une série d'entretiens avec l'ensemble des professionnels impliqués dans le processus pénal : magistrats du parquet et des juridictions de jugement, juges de l'application des peines, agents des services de probation, médecins psychiatres intervenant au sein du SMPR, médecins relais pour les injonctions thérapeutiques, experts et médecins traitants, avocats voire, éventuellement, personnes condamnées. Il s'agira de la première étude quantitative menée en France sur les différentes incitations aux soins proposées aux usagers de stupéfiants dans le cadre pénal et leurs impacts sur les phénomènes de réitération et/ou de récidence.

Cette recherche donnera lieu à une publication des résultats dans un ouvrage collectif, ainsi qu'à des publications scientifiques sous forme d'articles et/ou de dossiers dans des revues à comité de lecture, nationales ou internationales. Elle donnera également lieu à un colloque international organisé au terme de la recherche (2018-2019).

G. Analyse des eaux usées en milieu pénitentiaire (dirigée par le laboratoire de pharmacie de l'Université Paris Sud)

Impulsé par l'OFDT, ce projet se propose de poser les bases d'une étude visant à estimer les niveaux de consommation des substances psychoactives en milieu pénitentiaire à travers l'analyse des eaux usées, afin de permettre aux chefs d'établissements pénitentiaires d'adapter les mesures sanitaires et pénitentiaires mises en place. Cette démarche s'inscrit dans la lignée des travaux européens qui appliquent cette nouvelle approche de surveillance de la consommation de drogues illicites à des milieux de vie spécifiques. Cependant, une telle approche implique de bien cerner les conditions de faisabilité technique des prélèvements en milieu pénitentiaire. C'est la raison pour laquelle ce projet met en place une étude préalable de faisabilité, assortie d'un premier prélèvement test dans un nombre restreint de sites en 2015 (3 établissements pénitentiaires), avant une seconde étude qui comprendra des prélèvements répétés dans plusieurs établissements pénitentiaires, prévue en 2016.

L'étude de faisabilité vise trois objectifs principaux : identifier les drogues (illicites ou licites) présentes en milieu carcéral ; estimer les niveaux de consommation au sein de l'établissement ; suivre le comportement évolutif de la nature des produits et des niveaux de consommations en fonction du temps (effet week-end, effet saison, effet durée d'incarcération...).

L'étude est financée par le Ministère de la Justice et mise en œuvre par le Groupe Santé Publique - Environnement UMR CNRS 8079 de l'Université Paris Sud - AgroParisTech, en partenariat avec les Directions interrégionales des services pénitentiaires. L'OFDT y est impliqué en tant que partenaire et membre du comité de pilotage scientifique.

En 2016, l'OFDT sera directement impliqué dans différentes phases de réalisation de l'étude :

- Suivi du déroulement des campagnes de prélèvements,
- Organisation de réunions entre les différents partenaires,
- Si nécessaire, médiation entre les établissements pénitentiaires et le laboratoire d'analyse,
- Rédaction d'un rapport intermédiaire.
- Rédaction d'un rapport final.

H. Etudes sur la mortalité des usagers

Une « cohorte » d'usagers vus dans les centres spécialisés (CSAPA, CAARUD) a été constituée en 2010 et 2011. Leur statut vital a été interrogé pour la première fois en juillet 2013. Les possibilités d'analyses sont cependant limitées par le fait que le CépiDc n'a pu fournir en 2015 les causes de décès que pour ceux intervenus en 2012. Compte tenu du délai actuel nécessaire pour l'exploitation des certificats de décès, la totalité des causes de décès du point de juillet 2013 pourra être renseignée en 2016. Parallèlement, un nouveau point sur le statut vital des membres de la cohorte sera effectué fin décembre 2015. Les nouvelles données seront intégrées aux analyses déjà effectuées. Les résultats obtenus à partir de l'ensemble des données collectées jusqu'à fin 2015 fera l'objet d'un article qui sera proposé en 2016 aux revues internationales à comité de lecture.

Par ailleurs, la sous-estimation du nombre de surdoses mortelles en France a été mise en évidence par des études menées en 2001-2002 et 2004-2005. Il apparaît nécessaire de réactualiser ces données par une comparaison des sources renseignant la mortalité par surdose par recoupement des données CépiDc (registre national des causes de décès), DRAMES (ANSM) et de l'OCRTIS (Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants). La préparation de cette nouvelle étude a débuté en 2015 et se poursuivra en 2016. Les données individuelles de DRAMES ne peuvent être collectées que de manière prospective. L'année de recueil des données des différentes sources ne peut donc être prévue qu'en 2017 avec des résultats attendus en 2021 (liés aux délais de transmission des données du CépiDc).

Les données du registre de mortalité du CépiDc concernant les décès induits par l'usage de drogues (surdoses/empoisonnements) correspondant à la sélection B de l'OEDT posent des problèmes d'interprétation. La création d'un groupe de travail comprenant le CépiDc, l'ANSM, l'OCRTIS, la MILDECA, la DGS, l'EMCDDA aura pour objectif d'identifier les obstacles à la surveillance et à la connaissance de ces décès en France. Une enquête exploratoire de nature qualitative par entretiens auprès des procureurs analysera leurs pratiques professionnelles en matière de demande d'autopsie médico-légale et/ou d'analyses toxicologiques en cas de décès avec obstacle médico-légal. Des entretiens auprès de médecins légistes exploreront leurs pratiques professionnelles en matière de rédaction du second certificat de décès.

I. *Projet d'analyse des produits chez les slammeurs (en lien avec le CEIP de Paris)*

L'OFDT participera en 2016 à une étude d'analyse des produits chez les slammeurs (usagers de produits psychostimulants par injection intraveineuse dans un contexte sexuel, souvent en milieu gay), en lien avec le CEIP de Paris. L'étude consiste à collecter les substances auprès des slammeurs, interrogés en parallèle à l'aide d'un questionnaire. Les résultats de l'étude s'appuieront sur l'analyse des substances puis des réactions des participants confrontés à ces résultats (collectées lors d'un focus group). L'OFDT sera associé à cette étude pour réaliser les analyses dans le cadre de SINTES, ce qui permettra de valoriser le dispositif SINTES auprès des professionnels de santé en lien avec les slammeurs qui seraient peu familiarisés avec cet outil de remontée d'informations.

J. Etude sur les données des urgences

Afin d'étudier les consommations d'alcool, de drogues illicites et de médicaments psychotropes ayant entraîné un recours aux urgences, l'OFDT a entamé un rapprochement avec l'InVS autour des possibilités d'extraction de ses bases de données nationales recensant les recours aux urgences hospitalières en 2016 : systèmes d'observation OSCOUR® (recours aux urgences sur l'ensemble du territoire) et EPAC (recours aux urgences pour les accidents de la vie courante, notamment liés à la consommation d'alcool, dans 11 hôpitaux). L'objectif est de mettre en place un suivi régulier de tendances, pour tous les produits pour lesquels l'information est renseignée, et pour différentes tranches d'âge. Ce travail sera mené dans le cadre d'une collaboration étroite avec l'InVS et l'EMCDDA, en lien avec l'Euro-DEN (*European drug emergencies network*), afin d'étudier les possibilités d'exploitation de ces données au niveau européen.

K. Projet d'analyse secondaire multiniveaux des données ESCAPAD

Les caractéristiques sociodémographiques des adolescents consommateurs d'alcool, de tabac et de cannabis sont bien connues. En France, la majeure partie des études épidémiologiques se concentre sur les déterminants des usages de niveau individuel (sexe, âge, scolarisation, santé mentale, etc.) ou familial (niveau socioéconomique, fonctionnement familial). La répartition géographique des usages sur le territoire, au niveau régional, a également fait l'objet de nombreuses publications par le passé. Toutefois, l'impact des consommations au sein de la famille, l'influence du contexte socioéconomique, de la taille de l'agglomération de résidence ou de l'exposition à des niveaux de consommation élevés dans la population de l'environnement de vie immédiat, sont moins étudiés, du moins en France. Une meilleure compréhension de ces déterminants et de la manière dont ils se structurent pour conduire aux usages de substances psychoactives fait partie des axes stratégiques que se sont donnés l'OFDT et l'Unité 1178 de l'Inserm. Grâce à ESCAPAD, l'OFDT dispose d'une opportunité unique pour ce faire, grâce à la couverture géographique de l'enquête et à la taille de son échantillon de répondants.

Ce projet consiste à démêler ces différents aspects pour connaître leur influence spécifique sur les usages des jeunes. Pour ce faire, nous allons utiliser plusieurs enquêtes ESCAPAD, ainsi que des données de contexte issues des Baromètre santé de l'INPES et de données sanitaires et socioéconomiques agrégées géographiquement fournies par différents services de l'Etat.

L. Evaluation d'un projet de repérage précoce des usages de cannabis auprès de lycéens (projet REPCAN)

Fort d'une collaboration constructive entre les deux institutions, le service médical du rectorat de Toulouse a saisi l'OFDT fin 2014 pour l'assister sur le plan méthodologique dans l'expérimentation d'un programme de repérage précoce des usages problématiques de cannabis auprès des lycéens de l'académie de Toulouse (projet REPCAN).

La première phase du projet qui s'est déroulée de décembre 2014 à juin 2015, a permis de poser les grandes lignes du projet et de l'étude interventionnelle et évaluative du même nom.

Le programme REPCAN sera mis en œuvre, durant l'année scolaire 2015-16. Il prévoit l'utilisation du test d'auto-évaluation CAST (*Cannabis abuse screening test*) par des lycéens lors de leur passage à l'infirmerie (quel qu'en soit le motif initial) ou lors d'un entretien avec une assistante sociale. Le CAST,

développé par l'OFDT en 2003, est recommandé par l'INPES et la Haute autorité de santé (HAS) en 2014. Il est aussi l'un des tests les plus utilisés par les professionnels intervenant dans le champ de l'adolescence.

Dans le cadre de la seconde phase, l'OFDT sera responsable de l'évaluation du programme qui portera sur l'effectivité du projet et l'évaluation d'impact à court terme sur le public-cible des lycéens, notamment au regard des cas constatés et orientations effectives (CJC ou autres). Parallèlement, sera étudiée en 2016, la faisabilité d'une mesure d'impact auprès de la population lycéenne, à l'aide d'une enquête quantitative par questionnaire auto-administré auprès d'un échantillon représentatif de lycéens de l'académie.

M. Evaluation d'un programme de prévention universelle en milieu scolaire (en partenariat avec l'INSERM (U 1178))

Dans le cadre de l'appel à projets de recherche en prévention 2015 lancé par l'IRESP en collaboration avec la MILDECA, l'OFDT se propose d'évaluer, en partenariat avec l'INSERM (U 1178), le programme « Primavera » sur les consommations d'alcool et de tabac au collège. Cette étude contrôlée et randomisée vise à évaluer l'efficacité d'un programme de prévention universelle en milieu scolaire. Elle sera conduite auprès d'un échantillon d'écoles et collèges de la région Picardie (académie d'Amiens). La population de cette recherche est constituée des élèves du CM2 qui seront suivis jusqu'à la 5^{ème}. Les élèves seront interrogés selon 4 vagues d'enquêtes par questionnaire auto-administré (T0 en CM2, T1 à la fin du CM2, T2 fin en 6^{ème}, T3 en fin de 5^{ème}). La durée du suivi sera de 3 ans. Il est prévu que la recherche se déroule entre début 2016 et fin 2018.

V. Production de travaux méthodologiques afin d'améliorer la qualité des enquêtes

Plusieurs enquêtes majeures sont programmées en 2017 ou 2018 (ESCAPAD et HBSC notamment). L'année 2016 sera mise à profit pour préparer et tester les questionnaires des prochaines enquêtes. Ce travail mené en collaboration avec des équipes de recherche extérieures sera accompagné d'enquêtes pilotes.

Des entretiens qualitatifs seront menés également dans le cadre de la JDC, dans l'objectif d'explorer les différents contextes d'expérimentation de drogues illicites en s'intéressant plus particulièrement aux expérimentations les plus rares rencontrées en population adolescente comme celles d'héroïne ou de crack. Il s'agira de documenter les contextes et situations qui ont conduit à ces expérimentations et pour lesquels les dispositifs d'enquêtes en population générale s'avèrent inadaptés, ne permettant pas de les documenter et de les décrire finement.

A. Mesure des effets du mode de collecte dans une enquête en milieu scolaire

En 2015, l'OFDT en partenariat avec le ministère de l'agriculture a réalisé une enquête scolaire par Internet (e-ESPAD). Cette enquête, en tout point comparable à l'enquête ESPAD menée pour sa part par questionnaire auto-administré, permettra de réaliser, en 2016, des travaux de validation sur la comparabilité des deux méthodes de passation, l'objectif étant d'envisager une extension de l'usage d'internet dans les prochaines enquêtes scolaires.

B. Travaux menés en collaboration avec l'INPES et l'INED sur la qualité des bases d'adresses des enquêtes téléphoniques

Le projet piloté par l'INED consiste à confronter les données des bases de données téléphoniques avec celles de la Poste. L'OFDT sera associé aux réflexions, analyses et rédaction d'articles scientifiques.

C. Mise au point d'un protocole d'observation de la prévention

Pilier des politiques de lutte contre les drogues en France, la mise en œuvre concrète de la prévention des conduites addictives au plan local demeure mal documentée. L'utilité d'un système d'information de qualité sur les actions de prévention des conduites addictives est indéniable. Pour autant, comme le rappelle la récente expertise collective INSERM sur les consommations des adolescents, un tel système n'existe pas à l'heure actuelle (Inserm 2014). Diverses expériences ont été conduites mais sont demeurées de portée limitée. En 2016, l'OFDT s'attachera à animer une réflexion sur une méthodologie d'observation rigoureuse et viable des actions et programmes locaux de prévention délivrés par les principaux corps professionnels (publics ou associatifs). Le lien sera assuré avec les services ministériels (membres de la CIPCA) et les représentants professionnels compétents.

VI. Contributions spécifiquement liées au plan gouvernemental 2013-2017

A. Fournir un éclairage sur les publics et les thématiques prioritaires du plan

Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives, adopté pour une période de cinq ans (2013-2017), a été décliné en deux Plans d'actions successifs (2013-2015 et 2016-2017). Les orientations de travail à trois ans de l'Observatoire reflètent largement les priorités gouvernementales en termes de publics et de contextes sociaux de consommation de drogues. Tout au long de la mise en œuvre du Plan, à la demande de la MILDECA et des autres administrations, l'OFDT apportera des éléments scientifiques nécessaires à l'éclairage des pouvoirs publics, dans la mesure des données et des moyens disponibles.

a) Jeunes

Depuis la fin des années 1990, l'OFDT contribue à améliorer les connaissances sur la question des consommations de substances psychoactives chez les jeunes. À travers les enquêtes en population générale, il documente les comportements de consommation de la primo-adolescence jusqu'à l'âge de la majorité, au travers des enquêtes HBSC (collège), ESPAD (lycée) et ESCAPAD (17 ans, JDC). Ces enquêtes permettent aussi d'explorer les liens entre usage(s) de substances et problématiques spécifiques (contexte de vie, environnement familial, etc.). Plusieurs analyses secondaires sur des thématiques prioritaires du plan seront menées (apprentis, milieu rural, dopage...). L'étude ARAMIS permettra d'approfondir certaines hypothèses quant aux parcours d'entrée et de maintien dans l'usage de produits à l'adolescence.

L'OFDT fournit également un éclairage sur l'offre de prévention et de prise en charge destinée aux jeunes à travers l'évaluation du dispositif des consultations jeunes consommateurs (CJC), qu'elle conduit depuis l'origine du dispositif. Grâce à ces investigations spécifiques, l'OFDT est capable de décrire le public et les pratiques professionnelles développées dans le cadre des CJC depuis 2005 jusqu'en 2015. Le volet d'enquête mené au printemps 2015, qui fera l'objet de publications en 2016, permet notamment de mesurer l'évolution de la structure des recrutements en CJC et d'identifier la part de la file active « captée » par le dispositif à la suite de la campagne d'information menée par l'INPES en février 2015.

Cette enquête sera complétée, durant le premier trimestre de 2016, par une étude qualitative explorant les pratiques professionnelles développées en CJC. Comment les différentes CJC construisent-elles leur intervention auprès du public jeune ? En quoi consistent leurs actions de prévention par rapport à une activité de consultation « ordinaire » ? Quels outils et quels supports les différents types de professionnels actifs dans les CJC mobilisent-ils ? Cette enquête propose un « coup de sonde » dans les pratiques professionnelles développées dans 10 CJC sélectionnées suivant un critère de diversification des profils. Elle vise à mettre en évidence les points de convergence ainsi que les divergences professionnelles et de tenter de les interpréter.

b) Evolution des comportements d'alcoolisation des adolescents

L'analyse d'un module spécifique concernant la dernière alcoolisation ponctuelle importante (API), développé dans l'enquête ESCAPAD 2014, permettra de documenter ces comportements et d'étudier les alcoolémies associées.

c) Impact du marketing sur les jeunes

Grâce à un module original introduit dans l'enquête ESPAD 2015, l'OFDT a inauguré une réflexion sur l'exposition des jeunes au marketing mis en œuvre par les alcooliers. En 2016, l'OFDT, en collaboration avec le laboratoire de l'EHESP « Equipe d'Accueil en Management des Organisations de Santé (EA 7348 MOS) », souhaite prolonger cet axe de recherche en affinant le module expérimental de 2015 et en réfléchissant à sa reconduction dans le cadre d'autres dispositifs d'enquêtes.

d) Femmes

Le plan gouvernemental identifie les femmes comme une population prioritaire devant faire l'objet d'une attention particulière. Une réflexion sur le contenu d'un « tableau de bord femmes », rassemblant des données reproductibles sur le thème « femmes et addictions », sera menée en 2016. L'Observatoire tiendra à jour une page sur les spécificités des consommations féminines et des réponses développées vers les femmes ou adolescentes, dans la nouvelle rubrique « Populations et contextes » de son site Internet.

e) Populations vulnérables et médicaments

Adapter les prises en charges aux spécificités des populations vulnérables constitue une préoccupation centrale des autorités sanitaires affirmée dans le Plan gouvernemental 2013-2017. Dans un contexte de dégradation des conditions de vie des classes populaires ou moyennes, on

constate que les usagers de drogues issus de ces milieux se tournent vers les médicaments psychotropes, qui sont accessibles à moindre coût. Ces dernières années, plusieurs signaux ont attiré l'attention des pouvoirs publics ou des observateurs vers différents types de mésusage de médicaments psychotropes tels que les sulfates de morphine, la Ritaline®, l'Artane®, le Fentanyl®, le Tramadol®...

Les modalités de consommations de ces substances, ainsi que les prises de risques et les dommages associés chez ces publics vulnérables, demeurent insuffisamment connus.

Aussi, en vue de mieux documenter les besoins des populations vulnérables engagées dans des pratiques de mésusages de médicaments psychotropes, la présente étude se propose de réaliser une exploitation ad hoc de deux types de données : les données quantitatives sur les usagers fréquentant les CAARUD recueillies dans le cadre de la dernière enquête ENa-CAARUD d'une part, et les données qualitatives dans le cadre du dispositif TREND de l'OFDT et l'étude qualitative spécifique menée sur les jeunes en 2015 par l'OFDT et l'Université Bordeaux II. Les analyses issues du traitement de ces données seront mises en perspective avec la littérature internationale.

f) Populations socialement précaires et addictions : exploitation secondaire de la base de données « un chez soi d'abord »

« Un chez soi d'abord » est un programme expérimental inspiré du modèle américain *Housing First*, développé en 2015 dans 4 villes françaises (Lille, Marseille, Toulouse et Paris). Il s'attache à proposer en première instance un logement aux personnes sans abri souffrant de troubles mentaux sévères (schizophrénie, troubles bipolaires) ou d'addictions. Pour évaluer ce programme, le laboratoire de Santé publique de l'université de Marseille a mis en place une étude randomisée visant à comparer deux groupes d'individus (bénéficiaires du programme et groupe témoin), sur la base de critères tels que l'évolution des troubles psychiatriques, des conduites addictives, l'accès aux soins, etc. Une base statistique de 720 personnes a été constituée mais l'exploitation du module addictions n'a pas encore été réalisée. À la demande de la MILDECA et en partenariat avec l'équipe participant à cette recherche expérimentale, l'OFDT mènera en 2016 une analyse secondaire de cette base, afin d'étudier les parcours de soins et de vie des personnes précarisées présentant des conduites addictives.

g) Population carcérale et trafic de substances psychoactives

Le trafic et l'échange de drogues et de médicaments psychotropes détournés de leur usage est un phénomène courant en prison, souvent décrit dans les études portant sur la toxicomanie et sa prise en charge en milieu carcéral. Si certains travaux permettent de quantifier la consommation et apportent une visibilité sur les vecteurs d'entrée des substances, il n'existe pas d'étude spécifique portant sur le trafic comme phénomène social à part entière. Comment l'échange de drogues en milieu carcéral s'inscrit-il dans un réseau d'échanges plus général ? Comment est-il articulé aux manifestations de violence en détention ? Quels types d'interactions se construisent autour de la circulation des produits ? Dans quelle mesure ce phénomène est-il producteur de trajectoires carcérales particulières ? Pour répondre à ces questions, ce projet d'enquête qualitative a pour objectif de combiner entretiens individuels avec d'anciens détenus (hommes, femmes, mineurs) et entretiens individuels mais aussi de groupe (focus groups) avec le personnel pénitentiaire et sanitaire

d'établissements pénitentiaires sélectionnés suivant un critère de diversité. L'objectif de l'enquête est, *in fine*, de proposer des solutions adaptées pour prévenir le trafic et les risques sanitaires et psycho-sociaux qui lui sont liés. Sous réserve de financement par la Direction de l'administration pénitentiaire, ce projet d'une durée de 24 mois (mars 2016-mars 2018) donnera lieu à un rapport d'étude final.

h) Valorisation et contribution à l'animation de la recherche

L'OFDT et son collègue scientifique accompagneront les actions de soutien à la recherche du Plan gouvernemental par leur expertise, en contribuant aux événements scientifiques, colloques et rencontres organisés par la MILDECA. Le collègue scientifique de l'OFDT pourrait par exemple être mis à contribution dans le cadre d'un prix MILDECA de la recherche, avec la participation de certains de ces membres au jury.

B. Contribuer au suivi du plan

En 2016, l'OFDT poursuivra son appui méthodologique à la MILDECA sur la question du suivi du plan gouvernemental. Dans le cadre de sa mission d'aide à la décision publique, l'OFDT poursuivra le suivi-monitoring des objectifs du plan sur la base des indicateurs définis en concertation avec la MILDECA, afin de traduire les progrès réalisés dans le sens des objectifs gouvernementaux pendant la période d'application du Plan. Le système de monitoring (suivi des indicateurs retenus) mis en place, documenté à mi-parcours du Plan (en 2015), le sera à nouveau à la fin de la période du Plan (2017). Le document de synthèse livré à la MILDECA comprendra également des focus sur les résultats des évaluations menées en parallèle par le LIEPP/Sciences Po à propos de mesures liées au champ d'action de la MILDECA.

C. Répondre aux demandes d'expertise et d'accompagnement méthodologique des pouvoirs publics, des professionnels et des acteurs du champ

L'expertise de l'OFDT est également sollicitée dans le cadre de groupes de travail ou de comités de pilotage. Il participe ainsi à la mise en commun des informations et des compétences entre les institutions publiques et privées compétentes dans le champ des drogues et des addictions.

L'OFDT poursuivra sa contribution méthodologique aux travaux de la **Commission interministérielle de prévention des Conduites Addictives (CIPCA)**, qui a pour objet de créer une dynamique de réflexion au sujet de la prévention des usages de drogues. A l'automne 2015, l'évaluation de plusieurs actions sélectionnées par un appel à candidatures en septembre 2014 a démarré sous une supervision INPES-OFDT. En 2016, l'OFDT anime le pilotage d'une de ces évaluations portant sur un programme de prévention en milieu festif. L'OFDT pourra apporter sa contribution aux travaux complémentaires organisés par la CIPCA, notamment à la lumière des échanges maintenus avec le Partenariat européen de prévention (*European Prevention Partnership*) qui est attaché à la promotion des standards de qualité européens pour la prévention des usages de drogues (dits EDPQS) sous la coordination de l'université John Moores de Liverpool.

Dans la lignée des travaux menés en matière de démarche qualité en prévention et de l'évaluation, l'OFDT poursuivra la réflexion en lien avec la MILDECA pour compléter au besoin la proposition

d'outils et supports pour soutenir les chefs de projets dans leur activités de sélection de projet, de suivi ou d'évaluation (grilles, guides etc.). A la demande de la MILDECA, l'OFDT apportera son **appui à l'élaboration des conventions pluri-annuelles d'objectifs régionales (CPO)**.

Surtout, l'OFDT poursuivra en 2016 ses activités d'expertise au sein de différents **groupes de travail et comités de pilotage** :

- Chiffres et tendances alcool (CTA)
- Groupe T2RA
- Jeux de hasard et d'argent (ODJ)
- Comités de pilotage « prévention CNMSS »
- Groupe d'élaboration du rapport sur l'état de santé de la population en France (DREES/InVS)
- Groupe INVS « politique de santé »
- Groupe « étude prison ANRS PRIDE »
- Comité de suivi du projet « Break the cycle » (INPES)
- Observatoire national du suicide (ONS)
- Comité de pilotage de l'expérimentation à Bobigny d'un projet pilote de lutte contre la récidive à destination des publics ayant des conduites addictives
- Suivi des travaux d'évaluation des actions du Plan gouvernemental menés par le Centre de sociologie des organisations (Sciences Po), en lien avec le LIEPP (Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques)
- Comité de pilotage de l'enquête SD 2012 de l'INSEE
- Groupe de travail MESPAD (Groupe Pompidou)
- Groupe de travail NPS piloté par la MILDECA
- Suivi, en tant qu'expert, des travaux de la SGAE (secrétariat général aux affaires européennes).

VII. Valorisation des connaissances, documentation .et communication

A. Valoriser les études menées à l'OFDT

Afin de mettre à disposition des décideurs, des professionnels et de toutes les personnes intéressées les travaux et éléments de connaissance produits ou synthétisés, l'OFDT publie différents rapports et documents alliant une nécessaire vulgarisation à une exigence de rigueur scientifique.

Cet objectif de valorisation des travaux s'inscrit dans un contexte budgétaire qui limite le nombre des publications imprimées et conduit au recours accru au numérique (voir ci-après). Comme les années précédentes, les principales publications de l'OFDT en 2016 prendront des formes variées.

Tout d'abord la lettre *Tendances* (a minima 6 numéros par an) sera enrichie en 2016 d'un résumé bilingue destiné à faciliter l'accès au texte. Par ailleurs, si le budget le permet, l'observatoire poursuivra sa politique de valorisation de ses travaux vers un public anglophone en traduisant 4 ou 5 numéros de *Tendances* en anglais. D'autres formats courts seront publiés en 2016 : *Drogues, enjeux internationaux* (2 numéros) ainsi que des notes de synthèse sur des sujets d'actualité nécessitant une mise à disposition réactive de nouvelles données. De même, l'Observatoire s'attachera à faire traduire en langue anglaise ces documents en fonction de leur intérêt pour un public international.

L'OFDT conçoit aussi régulièrement des ouvrages de synthèse thématiques. Un nouveau travail transversal initié en 2015 en vue d'une publication programmée en 2016 portera sur la thématique

« Jeunes et addictions : Usages, pratiques et contextes ». Cet ouvrage doit permettre au lecteur d'avoir une approche générale sur le thème à travers des fiches d'information, sans s'interdire d'aborder des questions plus ciblées grâce à des focus traités sous forme d'articles.

Sur le contenu, l'ouvrage vise à établir un état des lieux des consommations et de leurs évolutions depuis 20 ans chez les 11-25 ans. Outre l'analyse en population générale, l'ouvrage abordera les profils de consommation, les parcours et les contextes en analysant les facteurs de vulnérabilité. Il s'agira également de restituer les évolutions des schémas et des cadres de consommation et de se pencher sur les conséquences, la réponse publique et la prévention.

Cet ouvrage regroupera de nombreuses contributions produites par des chargés d'étude de l'OFDT, alors que le suivi des travaux, la maquette, la production et la diffusion seront (comme pour les ouvrages similaires précédents) aussi sous la responsabilité des équipes.

En parallèle, renouant avec une formule expérimentée en 2005², l'OFDT entamera au second semestre un travail conjoint avec les Editions Belin en vue de la publication d'un ouvrage sur les drogues, dans la collection « Infographies ». Cet ouvrage permettra d'actualiser les connaissances en expérimentant un nouveau format (recours marqué aux infographies, emploi de la couleur) et en touchant potentiellement un public nouveau : jeunes et familles notamment.

Les membres du collège scientifique de l'OFDT sont étroitement associés aux publications : six d'entre eux font partie du comité de rédaction de *Tendances* et les différents rapports sont généralement relus et validés par les experts du CS. Ils devraient également être mobilisés par ces nouveaux projets.

B. Assurer, via le site Internet, un accès aux connaissances réactif et étendu

L'OFDT utilise largement les ressources offertes par Internet pour rendre accessible au plus grand nombre l'information sur les drogues et les comportements addictifs. Ce faisant, il s'inscrit dans un double objectif de diffusion large et de dématérialisation. Son site Internet rénové en 2014 continuera à être étoffé, notamment pour sa partie en anglais, et l'application mobile à être enrichie.

En 2015, le site a inauguré une rubrique « Aide aux acteurs » synthétisant les connaissances disponibles sur les interventions validées en prévention des conduites addictives ainsi que des supports et liens utiles rapportés au repérage précoce, à la prise en charge ou à la réduction des risques. L'OFDT s'attachera à compléter ce nouvel outil, notamment en explorant les éléments disponibles sur la prévention collective en milieu professionnel.

Outre la mise en ligne de nouvelles publications, les rubriques « Aides aux acteurs », « Infographies » et les synthèses « Populations et contextes » seront enrichies. Les synthèses « Produits et addictions », les séries statistiques, le répertoire des sources statistiques. Des animations web (carte

² Partenariat avec La Découverte pour Drogues et dépendances, données essentielles

de vœux, infographies animées développées en interne dans la limite des ressources OFDT) pourront également être mises en place.

L'OFDT continuera aussi à recourir aux ressources électroniques pour accompagner ses publications. Une dizaine de « lettres actu » recensant les nouveautés du site seront ainsi envoyées par courrier électronique et la page Facebook (ouverte en 2012) et le compte Twitter (2011) continueront d'être alimentés au fil de l'actualité. Enfin, la lettre en anglais *OFDT's latest*, relais d'informations auprès du public anglophone, sera à nouveau éditée cette année (au moins 2 numéros).

C. Renforcer et promouvoir la base ODICER

Renforcer la mise à disposition des données relatives aux territoires issues des grandes enquêtes de l'OFDT en favorisant l'utilisation de la base ODICER. Cet outil cartographique permet aux acteurs locaux d'adapter selon leurs besoins les analyses régionales ad hoc réalisées par l'OFDT (atlas régional, portrait de territoire...). En 2016, l'OFDT développera, grâce à ce dispositif, des synthèses régionales adaptées aux nouvelles régions mobilisant de l'ensemble des connaissances de l'OFDT disponibles au niveau régional.

D. Assurer une promotion des travaux et une bonne utilisation des données de l'Observatoire

La fonction communication inclut, outre la diffusion des travaux de l'Observatoire (, la gestion des relations média et le suivi des reprises de ses travaux. Le suivi de l'actualité (presse papier, Internet, radio et télévision) dans le champ permet au personnel de l'Observatoire de se tenir informé et de réagir le cas échéant.

Les sujets concernant les addictions occasionnent nombre de questions à l'OFDT, notamment gérées via l'adresse *com@ofdt.fr*. En s'attachant à répondre systématiquement aux demandes entrant dans son champ d'expertise (par un signalement des sources existantes ou, si besoin, sous la forme d'entretiens et d'interviews), l'Observatoire continuera d'assurer leur suivi en 2016. Les demandes appelant l'expression de positions politiques seront toujours systématiquement renvoyées vers les personnalités ou organismes compétents.

Des rencontres avec les journalistes travaillant sur le champ pourront être envisagées tout au long de l'année afin de faciliter les contacts entre l'équipe et ces professionnels relais d'information.

La question de l'organisation d'une journée de conférences thématique autour de la parution de l'ouvrage sur les jeunes est également à l'étude. Il s'agira alors d'offrir des éclairages par rapport aux « fiches » produites dans ce rapport de synthèse et aux articles. Ce projet sera mené en fonction des possibilités de collaboration avec des institutions partenaires pouvant matériellement assurer l'accueil d'une telle manifestation.

E. Faciliter la recherche documentaire dans le champ de compétence de l'Observatoire.

L'offre de documentation est accessible à travers la mise en ligne des bases de données disponibles depuis le site de l'OFDT : la base interne OFDT enrichie par le fonds de la MILDECA, l'ancien fonds documentaire Toxibase et la base législative.

En 2016, la gestion de ce service sera poursuivie grâce à l'enrichissement de la base par l'indexation de nouveaux documents issus des abonnements, des ouvrages acquis ainsi que des articles et rapports repérés via la veille documentaire menée par l'OFDT.

L'OFDT assure la promotion et la valorisation de cet outil auprès des publics professionnels concernés (bulletin mensuel et veille législative).

L'activité documentaire sera également sollicitée dans le cadre de l'élaboration par l'OFDT de synthèses thématiques et de revues de la littérature.

Concernant la base législative, elle continuera à s'enrichir avec les nouveaux textes de loi et en créant des liens entre les différents textes enregistrés à différentes époques sur un même sujet (ex. : "modifié par", "abrogé par", etc.).

Afin d'améliorer les échanges et la diffusion de l'information entre les membres de l'OFDT et notamment pour faciliter l'organisation et la rédaction de l'ouvrage collectif sur les jeunes, un réseau collaboratif d'entreprise sera mis en place en 2016 si le budget le permet. De façon plus large, il permettra d'améliorer les échanges et la diffusion de l'information en interne sans avoir à recourir à la messagerie électronique, de collaborer sur des projets communs (avec éventuellement des partenaires externes) et de mieux partager et capitaliser les connaissances de chacun.

VIII. REITOX et activités internationales

A. Répondre aux obligations de la France dans le cadre des activités du REITOX

a) Indicateurs-clés

L'OFDT est le correspondant français (« point focal ») du REITOX (Réseau européen d'information sur les drogues et toxicomanies) coordonné par l'agence de l'Union européenne sur les drogues (EMCDDA). À ce titre, il doit, au nom de la France, remplir un certain nombre d'obligations définies par contrat. Il est responsable du recueil de cinq « indicateurs clés » selon les protocoles définis par l'EMCDDA, et contribue à l'amélioration méthodologique continue de ceux-ci. Il doit également rédiger annuellement un rapport national sur la situation dans le champ des drogues. En tant que point focal, l'OFDT joue avant tout un rôle de relais vis-à-vis de l'EMCDDA, à qui il transmet les informations nationales en vue de nourrir une analyse européenne et dont il diffuse les productions en France.

b) Rapport national sur l'état des drogues (nouveaux développements et tendances des drogues en France)

En 2015, le système de « reporting » des données à l'EMCDDA a été modifié, incluant une refonte de l'organisation de la remontée d'informations, notamment en ce qui concerne le rapport national. Celui-ci doit désormais être agencé selon de grandes thématiques, ce qui implique une organisation du travail modifiée, tant pour les auteurs que pour la coordination de l'ouvrage.

c) Early warning system

L'OFDT, par son dispositif SINTES, constitue également le point focal français du dispositif de veille de l'EMCDDA sur les substances psychoactives non contrôlées par les conventions internationales de 1961 et 1971, nouvelles ou nouvellement détournées, désignées comme « nouvelles substances psychoactives ». Dans un contexte de montée en charge du phénomène des NPS, l'intensité des échanges dans le cadre de l'EWS et le nombre de requêtes européennes se sont considérablement accrues. Avec l'accélération consécutive de la formalisation des processus et des outils de travail au niveau européen, l'OFDT, par le biais du dispositif SINTES voit par ailleurs se renforcer son rôle dans la transmission d'informations vers le niveau européen. En effet, le dispositif de vigilance européenne, en attribuant un rôle central à l'EMCDDA et à Europol, et en décidant d'une application élargie de la décision de l'Union européenne de 2005 (application effective de la décision aux médicaments nouvellement détournés et surveillance de signaux sanitaires (*serious adverse effects*) et non plus uniquement des produits) place l'OFDT en position de « médiateur » de l'ensemble des signaux issus des usagers et du dispositif sanitaire. Pour le point focal français, la collecte des informations auprès des institutions en charge de la toxicovigilance apparaît encore peu fluide (ANSM et le réseau des CEIP et Centres anti-poison). En outre, il est demandé aux points focaux de transférer ces signaux systématiquement et non uniquement sur requête de l'EMCDDA. Pour répondre aux obligations européennes de la France, l'OFDT s'attachera à promouvoir ou réactiver son partenariat avec les structures en charge des questions de toxicovigilance afin de disposer d'un accès privilégié aux données relatives aux substances psychoactives, notamment dans le cadre du GT NSP piloté par la MILDECA..

L'OFDT s'attachera également à proposer à des experts français hors OFDT d'apporter leur expertise à certaines réunions d'experts à l'EMCDDA.

d) Estimation du nombre d'usagers de substances psychoactives (UD)

Une réflexion a été mise en place depuis 2015 pour estimer le nombre d'usagers de substances psychoactives (UD) à partir des données collectées de 2008 à 2011 auprès des CSAPA métropolitains. Les usagers retenus dans cette approche répondent aux critères PDU définis par l'EMCDDA. L'estimation s'appuie sur une démarche de type capture-recapture à partir d'une source unique (CR). Ces résultats seront actualisés en 2016 à partir des données RECAP disponibles mais aussi, éventuellement, à partir des données issues de l'enquête ENA-CAARUD 2015.

B. Participer à la collaboration internationale dans le champ des drogues en partageant l'expertise de l'Observatoire

L'OFDT est susceptible d'apporter son concours au Groupe Pompidou, et est plus particulièrement associé aux travaux du réseau MEDNET. De façon générale, il partage son expérience avec les pays qui en font la demande, en accord avec la politique internationale menée par la MILDECA au nom du gouvernement.

L'OFDT est amené à partager son expertise au niveau international. Il est sollicité sur deux aspects principalement : sa compétence générale dans la mise en place et le fonctionnement d'un observatoire sur les drogues et les conduites addictives d'une part ; sa compétence méthodologique spécifique, en particulier dans le champ des enquêtes en population générale et adolescente ou dans l'approche des populations les plus consommatrices. En 2016, plusieurs projets de jumelage (Maroc, Sénégal, Nouvelle Calédonie) devraient voir le jour.

Comme il le fait vis-à-vis de l'EMCDDA, l'OFDT répond également, au nom de la France, aux sollicitations des organismes internationaux dans son champ de compétence (ONUDC, OMS, GHD...).

En 2016, l'OFDT participera à un réseau scientifique informel coordonné par l'ONUDC, destiné à identifier les dernières innovations en matière de prévention des usages des drogues et d'améliorer les capacités techniques au sein des États membres.

Comme au cours des années précédentes, l'OFDT répondra aux demandes d'expertise qui lui sont faites dans le champs des NPS par le ministère des Affaires étrangères auprès de l'ONUDC ou pour participer aux réunions spécifiques du G8.

C. Participation à des projets européens

La participation aux projets européens apporte à l'OFDT des ressources propres, donne une dimension internationale à ses travaux et accroît sa visibilité au sein de la communauté scientifique internationale. En 2016, l'OFDT sera impliqué dans les projets :

- I-TREND ;
- Plusieurs volets sont intégrés aux activités du Pôle TREND pérennisant un champ de veille Internet et NPS ;
- L'année 2016 sera consacrée à la valorisation et à la diffusion des résultats du projet, tant en terme méthodologique qu'en termes de connaissance sur le champ ;
- L'OFDT cherchera à valoriser l'élaboration par la France d'une méthode et d'un logiciel permettant le monitoring de l'intérêt des usagers pour des molécules, des groupes de molécules ou des thèmes sur les forums dédiés aux NPS sur Internet. Des démarches de communication en vue de sa diffusion et de son adaptation à d'autres pays seront menées ; l'OFDT étant amené à jouer un rôle d'accompagnement méthodologique et de pivot entre le développeur et le pays-client en cas de diffusion de cet outil ;
- L'OFDT participe au projet européen « *Joint action on reducing alcohol related harm* » (projet RARHA). Dans ce projet de grande dimension, dans lequel se sont engagés la plupart des États membres de l'UE, l'OFDT est concerné par la partie visant à réaliser une enquête européenne sur la consommation d'alcool dans l'ensemble de la population, en utilisant une méthodologie commune. L'objectif de ce projet est de permettre la comparaison entre pays

européens des niveaux et des modes de consommation de l'alcool. Après avoir participé en 2014 et 2015 à la mise au point du questionnaire commun, l'OFDT a réalisé en 2015 le volet français de l'enquête européenne. Les données de l'ensemble des pays participants feront l'objet d'une exploitation commune par le coordinateur du projet. L'OFDT réalisera de son côté en 2016 des exploitations et des analyses spécifiques sur les données françaises. Les résultats devraient être rendus publics à la fin 2016.

Avec l'appui du conseil d'administration, l'OFDT continuera en 2016 à développer des partenariats et à rechercher des financements extérieurs, à niveau national et international. S'agissant des projets à l'échelle européenne notamment, l'OFDT sera particulièrement attentif aux éventuelles opportunités offertes par le nouveau programme Horizon 2020 lancé par la Commission Européenne.

IX. Coopération avec les principaux partenaires

A. Renforcer les partenariats en formalisant les relations institutionnelles de l'OFDT avec les institutions du champ

De façon générale, l'OFDT travaille en collaboration avec les acteurs et, en particulier, les agences de l'Etat impliquées dans le champ, dans un objectif d'optimisation des moyens.

L'OFDT a signé en 2014 une convention avec l'INPES, qui prévoit notamment l'ouverture réciproque de modules de questions dans le Baromètre santé d'une part et les enquêtes ESPAD et ESCAPAD d'autre part. Des analyses de ces enquêtes pourront être réalisées conjointement entre les deux équipes, dans le cadre d'articles scientifiques ou de synthèses.

L'OFDT, en partenariat avec le service médical du rectorat de Toulouse et l'Inserm U1027, a engagé en 2015 une recherche interventionnelle liée à un programme de promotion du repérage précoce des usages problématiques de cannabis au lycée, dans l'académie toulousaine (étude REPCAN).

Les champs d'expertise de l'OFDT et de l'ANSM se rejoignent sur la thématique des médicaments psychotropes, et en particulier des TSO. Les deux institutions – par l'intermédiaire entre autres des CEIP d'une part et des sites TREND d'autre part, collaborent également dans le cadre de la procédure d'alertes sanitaires liées à des substances psychoactives. L'OFDT, depuis quelques années, encourage, par l'organisation de réunions, les coopérations locales entre CEIP et sites TREND. Plusieurs CEIP participent activement au dispositif SINTES (notamment, le CEIP de Caen est un laboratoire SINTES et le CEIP de Clermont-Ferrand est également coordinateur SINTES). Les échanges mutuels d'information doivent être développés, notamment les conditions d'accès aux données d'addicto/toxico-vigilance, l'OFDT étant, par le biais du dispositif SINTES, le médiateur vers l'Europe de tous les signaux marquants liés aux drogues et à certains médicaments considérés comme NPS, en provenance des usagers et des dispositifs sanitaires.

L'OFDT participe à différents niveaux à la problématique des jeux d'argent et de hasard, en partenariat avec l'Observatoire des Jeux (ODJ). Des analyses d'enquêtes sont réalisées conjointement entre les deux équipes, dans le cadre d'articles scientifiques ou de synthèses.

B. Initier et renforcer les partenariats avec la communauté scientifique pour optimiser l'exploitation des enquêtes et études de l'OFDT

Dans le double objectif d'accroître la visibilité de l'OFDT dans le paysage national de la recherche et de permettre une meilleure exploitation des enquêtes menées par l'Observatoire, la politique de recherche de partenariats initiée en 2015 sera prolongée en 2016. Pour ce faire, l'OFDT sera particulièrement attentif aux appels à projets, notamment ceux proposés par l'Agence nationale de la recherche (ANR). L'OFDT, aux côtés de la MILDECA, participera au comité de pilotage mis en place par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGRI) destiné à suivre la stratégie de recherche inscrite dans le Plan gouvernemental 2013-2017.

Partenariats envisagés en 2016

- Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (CESPA) de Marseille, Unité mixte de recherche 912 : INSERM-IRD-Université Aix-Marseille
- EHES-ENS, Centre Maurice Halbwachs (UMR 8097)
- EHES (Réseau jeunes chercheurs et doctorants du Groupe "Psychotropes et sociétés")
- Inserm / UMR 1178
- Inserm / UMR 1027
- Inserm : UMR912 SESSTIM
- Institut national d'études démographiques (INED)
- Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)
- Institut national de veille sanitaire (InVS)
- Institut Pierre Louis d'Epidémiologie et de Santé Publique (INSERM & Sorbonne Universités UPMC, UMR 1136) - ERES (Equipe de recherche en épidémiologie sociale)
- Princeps (Sorbonne Paris Cité)
- Rectorat de l'Académie de Toulouse
- Cermes3 - Equipe Cesames (Université Paris Descartes / Sorbonne Paris Cité UMR 8211/Inserm U988/EHES)
- Université de Bordeaux (Centre Emile Durkheim – UMR 5116)
- Université de Nantes (Laboratoire Droit et Changement social – UMR 6297)
- Université Paul-Sabatier de Toulouse
- Université Paris-Dauphine
- Université Paris-Sud (Paris XI)
- Université Mac Gill (Montréal)

Ces collaborations impliquent la participation d'équipes de recherche au comité de pilotage des enquêtes de l'OFDT, pouvant déboucher sur l'inclusion de modules thématiques et la mise à disposition des bases d'enquêtes pour des exploitations non réalisées par l'Observatoire. Ces exploitations supplémentaires peuvent faire l'objet d'une analyse extérieure par une équipe de recherche ou d'un travail commun entre une équipe extérieure et un ou plusieurs chargés d'études de l'OFDT. Cette seconde option est privilégiée dans la mesure du possible.

Enfin, si ces collaborations existent déjà pour les enquêtes quantitatives (en particulier en population générale), l'OFDT souhaite développer l'exploitation de ses données qualitatives.

X. Activités connexes

Compte tenu du contexte financier particulièrement contraint, l'OFDT sera amené à renforcer la recherche de financements complémentaires pour maintenir son activité. Cet effort de diversification des financements passe par deux vecteurs :

- La **réponse aux appels d'offres (nationaux et internationaux)** ;
- Le **développement de contacts avec des acteurs publics ou privés susceptibles de participer au financement de projets** en lien avec leur champ d'intervention ;
- Le **développement d'une activité de formation**, sous trois formes : interventions dans le cadre de l'offre des organismes de formation agréés, interventions proposées à titre d'expertise à différents organismes (comme, par exemple, l'Institut national de sécurité routière et de recherches), interventions proposées à des filières de formation initiale ou continue.

XI. Annexes

A. Annexe 1 : Tableau synthétique des actions menées par l'OFDT en 2016

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
Production de connaissances par le biais d'enquêtes pérennes						
ESCAPAD 2014 (analyses secondaires)	OFDT	Ministère de la Défense			0,40	Exploitation/analyse : 2015 Analyses secondaires : 1 ^{er} sem. 2016 Publications : 2 nd sem. 2016 (notes, atlas, articles)
HBSC 2014	Rectorat de Toulouse & HBSC	OFDT		10 000 (MMCPR)	0,60	Terrain : avril-juin 2014 Exploitation/analyse : 2015-2016 Publications : 2016 (notes, fiches thématiques, 2 articles scientifiques)
ESPAD 2015 (dont DOM) (dont Monaco) (dont dopage)	OFDT	Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Ministère de l'agriculture INSERM (Unité 1178)	2 729 (déplacements)	1 000 (DENJS)	0,90	Démarrage : 2013 Terrain : avril-mai 2015 Exploitation/analyse : fin 2015/début 2016 Publication : mai 2016 (Tendances, note, publications pour les 3 DOM...)
Baromètre Santé 2014 (analyse secondaire)	INPES	OFDT			0,15	Terrain : mars 2014 Exploitation/analyse : 2014/2016 analyses secondaires : articles fin 2016
Baromètre Santé DOM 2014	INPES	OFDT			0,20	Démarrage : janvier 2013 Terrain : avril 2014 Exploitation/analyse : nov.2015-fév.2016 Publication : avril 2016
Baromètre Santé 2016	INPES	OFDT			0,20	Terrain : janvier-juin 2016 Exploitation/analyse : octobre-décembre 2016 Publications : février 2017 (Tendances)

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
ENa-CAARUD 2015	OFDT	DGS/ARS	6 000 (saisie des questionnaires)		0,55	Démarrage : 2015 Terrain : septembre 2015 Exploitation/analyse : 1er semestre 2016 Publication : septembre 2016
Dispositif de veille						
A. Animation et coordination du dispositif TREND						
TREND	OFDT	ANSM, INPS, InVS	196 000 (pour les huit 1ers mois de 2016 de TREND-SINTES). 8 400 (2 réunions des coordinateurs)		0,76	Cycle annuel
Construction d'un nouveau site TREND en Rhône Alpes	OFDT	ARS Rhône Alpes	47 000	47 000 (2015-2016)	0,10	Recrutement, formation, convention : Octobre Décembre 2015 Début du cycle Janvier 2016
« Audit des sites » (Amélioration continue de la qualité)	OFDT		1 400 (déplacement)		0,19	Audit des sites TREND par l'OFDT (déplacements et grille de contrôle) Rapport : septembre 2016
Guide méthodologique TREND	OFDT				0,30	Fin : 1 ^{er} trimestre 2017
Rapport approfondi TREND	OFDT	ANSM, INPS, InVS			0,56	Fin 1 ^{er} trimestre 2017
Tableau de bord des prix des principales drogues illicites	OFDT	OCRTIS			0,015	Publication annuelle

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
B. SINTES Veille						
SINTES VEILLE	OFDT	ANSM, INPS, CEIP, Laboratoire commun des services des douanes			0,60	Poursuite de l'analyse de substances Newsletter en février 2016 3 notes en 2016
EWS	OFDT	Institutions participant à la cellule nationale d'alerte : ANSM, CEIP ; DGS, InVS EWS européen/ EMCDDA INPS, Services des douanes			0,36	Système d'information rapide et analyse de substances : activité en continue Reporting à l'Europe : activité séquencée
SINTES OBSERVATION et suivi de la composition des produits	OFDT	Réseau des laboratoires de toxicologie SINTES, INPS			0,10	Enquête ecstasy : publication en 2016 Enquête cannabis : publication en 2016
Monitoring NPS/ Internet + valorisation I-Trend et logiciel de monitoring des forums	OFDT				0,50	En continu
C. Données des dispositifs de soins et de prise en charge						
RECAP	OFDT				0,35	Recueil annuel Démarrage : demande d'envoi des fichiers mars/avril Exploitation/analyse : mai à octobre
Rapports d'activité CSAPA/CAARUD	OFDT	DGS		10 000 (DGS)	0,30	Exploitation-analyse des rapports CSAPA/CAARUD 2015 : décembre 2016 Publication des rapports CSAPA/CAARUD 2014-2015 : 1 ^{er} sem.2017 Sous réserve de financement et d'envoi des rapports 2015 au plus tard en octobre 2016
Etude pilote : Outil de suivi longitudinal des patients pris en charge dans un réseau de CSAPA volontaires	INSERM	OFDT (sous réserve, réponse à l'appel d'offres de l'IRESP)		Soumise à réponse à l'AAP	0,05	Appui méthodologique, expertise de l'OFDT

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
D. Suivi des principaux indicateurs relatifs au tabac, à l'alcool et aux drogues illicites						
Tableau de bord tabac (y compris note comparative sur les ventes et la consommation de tabac dans les principaux pays développés)	OFDT	INPES, Douanes (DGDDI), GERS, CDTNET, CNAM			0,20	Recueil mensuel + bilan annuel (mars 2016)
Réunions du groupe IDT (indicateurs et données sur le tabac)	OFDT				0,05	2 à 4 réunions par an
Bilan annuel alcool	OFDT	Ensemble des producteurs de données concernés (INSEE, INPES, DGDDI...)			0,05	Bilan annuel mai 2016
Suivi et mise à disposition des indicateurs relatifs à la consommation et aux ventes de tabac et d'alcool et aux conséquences de l'usage de drogues licites et illicites (y compris les interpellations)	OFDT	Ensemble des institutions productrices de données concernées			0,15	Mise à jour annuelle
Recoupement des sources sur les surdoses mortelles	OFDT	ANSM CEPIDC OVRTIS			0,10	Démarrage : 2015 Recueil des données : 2017-2020 Exploitation analyse : 2021 Publication : 2021
Identification des obstacles à la surveillance et à la connaissance des décès par surdose en France (enquête qualitative auprès des médecins légistes et des procureurs)	OFDT	ANSM CEPIDC DGS MILDECA	1 050 (déplacements)		0,20	Démarrage: 2016 Terrain : 1 ^{er} sem.2016 Mise en ligne d'une note : 2017
E. Exploitation des données de remboursement des TSO et actualisation du tableau de bord sur les TSO						
Exploitation des données de remboursement des TSO à partir de l'échantillon de la CNAM-TS	OFDT	CNAM-TS			0,10	Exploitation annuelle de l'EGB (septembre 2016)
Tableau de bord TSO	OFDT				0,20	Mise en ligne d'une actualisation du tableau de bord TSO données 2015 (publication fin 2016)
Etude exploratoire de la constitution à partir de l'EGB d'une cohorte de patients traités par TSO	OFDT				0,20	Démarrage : 1 ^{er} janvier 2016 Mise en ligne d'une note : 2017
Actualisation du répertoire des sources statistiques	OFDT	Ensemble des institutions productrices de données concernées			0,10	Mise à jour annuelle

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
Organiser la réponse à des questions nouvelles par des études spécifiques						
Etude sur les motivations d'usage des adolescents ARAMIS (Attitudes, représentations, aspirations et motivations lors de l'initiation aux substances psychoactives)	OFDT		6 630 (coût enquêteurs)	30 000 (DGS 2015) + 10 000 (sous réserve)	0,65	Démarrage : fin 2014 Enquête de terrain : 2014-2015 Exploitation/analyse : 2nd semestre 2015-1er semestre 2016 Publication : 2nd semestre 2016
Etude CANNALEX	INHESJ	OFDT			0,50	Enquête de terrain : 2015-2016 Rapport intermédiaire : mi 2016 Rapport final : mi 2017
Application de méthodes quasi-expérimentales pour évaluer les politiques de prévention du tabagisme	INSERM	OFDT, INPES, Université McGill (Canada), InVS (sous réserve. réponse à l'appel à projets INCa 2015 « Priorité Cancers Tabac »)	55238 € (coût organisation workshops sur 3 ans)	147 158 dont 91 920 dépenses personnel sur 3 ans (sous réserve)	0,20	Démarrage : 2 ^{ème} trimestre 2016 Résultats : 2019
Evaluation de l'expérimentation EAD dans un cadre médico-administratif (sous réserve de financement)	OFDT	(sous réserve de financement)	Déplacements Saisie Frais de retranscription	40 000 sur 2 ans de la Sécurité routière (sous réserve)	0,15	Démarrage : 2 ^{ème} trimestre 2016 Terrain volet quantitatif : 2 ^{ème} semestre 2016 Terrain volet qualitatif : 1 ^{er} trimestre 2017 Exploitation/analyse : 2 ^{ème} semestre 2017 Publication : Fin 2017
Acceptabilité par les usagers de drogues injectables de 2 nouvelles trousse de prévention	OFDT	Université Victor Segalen Bordeaux			0,10	Démarrage : Mars 2015 Terrain : Mi-2015 Exploitation/analyse : 2 ^{ème} semestre 2015 Publications : Fin 2015 Publications scientifiques : 2016
Etude ANR « Réprimer et soigner » (REPESO) sur l'articulation santé-justice	Université de Nantes (laboratoire Droit et changement social)	OFDT			0,05	Démarrage : 2015 Terrain : 2016-2017 Publications : 2018
Analyse des eaux usées en milieu pénitentiaire	Université Paris Sud (pharmacie)	OFDT			0,03	Participation au pilotage

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
Cohorte mortalité	OFDT	CepiDc RNIPP/CESP	900 (interrogation de la base RNIPP)		0,10	Démarrage : 2009 Enquête de terrain : inclusions jusqu'en 2011 Exploitation/analyse : analyse en 2014 Publication : note en 2015, article en 2016 (après 2ème interrogation statut vital et cause de décès fin 2015)
Projet d'analyse des produits chez les slammeurs	OFDT	CEIP de Paris			0,05	(sous réserve de concertation avec le CEIP)
Etude sur les données des urgences	OFDT	InVS, EMCDDA			0,10	Exploitation/analyse : 2016 Publications : BEH ou Tendances fin 2016
Projet d'analyse secondaire multiniveaux des données ESCAPAD	INED/Inserm	OFDT			0,05	Exploitation/analyse : 2016 Publications : article scientifique fin 2016
Evaluation d'un projet de repérage précoce des usages de cannabis auprès des lycéens (REPCAN)	OFDT	Académie de Toulouse	5 000 (coût enquête) et 1 500 (déplacements)		0,28	Publication : note en 2016
Evaluation d'un programme de prévention universelle (PRIMAVERA)	OFDT	INSERM, IRESP, MILDECA (sous réserve de financement dans le cadre de l'appel à projets IRESP)		39 440 sur 3 ans (IREPS, sous réserve)	0,20	Démarrage : Début 2016 Terrain : mi-2016 à mi-2018 Exploitation : 2 ^{ème} semestre 2018 Publication : 2019
Production de travaux méthodologiques afin d'améliorer la qualité des enquêtes						
Mesure des effets du mode de collecte dans une enquête en milieu scolaire	OFDT	Ministère de l'Agriculture			0,05	Réflexion méthodologique à partir de l'enquête ESPAD (Internet versus papier) Publication fin 2016
Travaux menés en collaboration avec l'INPES et l'INED sur la qualité des bases d'adresses des enquêtes téléphoniques	OFDT				0,05	Terrain début 2016 Publication fin 2016
Mise au point d'un protocole d'observation de la prévention	OFDT		2 128 (déplacements)		0,14	Réflexion méthodologique, en continu sur 2016

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
Contributions liées au plan gouvernemental 2013-2017						
Thématique Jeunes						
Enquête CJC 2015 (2 ^e vague d'enquête après l'enquête CJC 2014)	OFDT	Fédération Addiction (financeur 2014-2015)			0,30	Terrain : avril 2015 (2 nd e vague) Exploitation : 2 ^{ème} semestre 2015 Publication : 1 ^{er} semestre 2016
Enquête qualitative sur les pratiques professionnelles développées en CJC	OFDT		500 (déplacements)		0,20	Terrain : fin 2015-1 ^{er} semestre 2016 Exploitation : 1 ^{er} semestre 2016 Publication : 2 ^{ème} semestre 2016
Evolution des comportements d'alcoolisation des adolescents	OFDT				0,10	Exploitation : 1 ^{er} semestre 2016 Publication note : septembre 2016
Impact du marketing sur les jeunes	OFDT	EHESP			0,30	Exploitation/analyses : 1 ^{er} semestre 2016 Publication : 2 ^{ème} semestre 2016
Jeunes et médicaments	OFDT	MILDECA, Université Victor Segalen Bordeaux		MILDECA	0,10	Terrain : 1 ^{er} semestre 2015 Exploitation/analyse : 2 ^{ème} semestre 2015 Publication : Fin 2015 (rapport) Publications scientifiques : 2016 (article)
Thématique Femmes						
Tableau de bord femmes	OFDT				0,05	Publication : Mi-2016
Thématique Populations vulnérables						
Populations vulnérables et médicaments	OFDT	DGS		42 830 € (DGS sous réserve)	0,46	Démarrage : 2016 Terrain : Mi-2016 Exploitation/analyse : fin 2016 Publication : 2017
Analyse de la base de données "Un chez soi d'abord" (<i>Housing first</i>)	OFDT	MILDECA			0,10	Exploitation/analyse : 2 nd semestre 2016 Publication : début 2017
Population carcérale et trafic	OFDT	DAP	25 794 € pour retranscription, déplacements, focus Groups	22 620 € (DAP sous réserve)	0,25	Démarrage : avril 2016 Terrain : juillet 2016-décembre 2017 Analyse+Rapport : Janvier-mars

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
						2018 Publications scientifiques : mi-2018
« Portraits de territoires » (prestation proposée aux ARS)	OFDT			13 000 (Rhône-Alpes 2015) Pistes en Nord-Pas-de-Calais et Pays de Loire (2016)	0,60	Selon les demandes de la MILDECA et des ARS
Suivi du Plan gouvernemental						
Suivi du Plan gouvernemental 2013-2017	OFDT	MILDECA			0,25	Elaboration tableau de bord : 1 ^{er} trimestre 2015 Recueil données : 2 ^{ème} trimestre 2015 Mises à jour du tableau de bord en continu en 2016
Soutien aux chefs de projet MILDECA	OFDT	MILDECA			0,10	Alimentation de la rubrique du site "aide aux acteurs"
Répondre aux demandes d'expertise et d'accompagnement méthodologique des pouvoirs publics, des professionnels et des acteurs du champ						
CIPCA (Commission interministérielle de prévention des conduites addictives)	MILDECA	OFDT, INPES			0,19	Participation aux Commissions et contribution au suivi des projets d'évaluation retenus
Valorisation des connaissances, documentation et communication						
Ouvrage collectif jeunes « Jeunes et Addictions » (projet impliquant toute l'équipe de l'OFDT)	OFDT				1	Démarrage : 2 ^{ème} semestre 2015 Rédaction : 4 ^{ème} trimestre 2015 et 1 ^{er} trimestre 2016 Publication : mi-2016
Ouvrage collectif « Drogues et addictions » (éditions Belin)	OFDT	Belin			0,20	Démarrage : 2 nd semestre 2016 Publication : 2017
Revue « Tendances »	OFDT				0,50	Au moins 6 numéros par an
Veille sur les phénomènes géopolitiques : revue « Drogues, enjeux internationaux »	OFDT	OCRTIS, EMCDDA, INHESJ, DRNCC Panthéon Assas			0,20	Deux articles par an

Nom du projet	Institution responsable	Partenaire(s)	Coût net (hors personnel)	Subvention (le cas échéant)	ETPT	Calendrier des grandes étapes : <i>Démarrage / Enquête de terrain / Exploitation et analyse / Publication</i>
Site Internet	OFDT				1	
REITOX et activités internationales						
Rapport national	OFDT				0,20	Soumission : octobre 2016
Indicateurs-clés, tableaux standard	OFDT	Ministères + MILDECA	5 500 (déplacements)		0,20	
Questionnaires structurés EMCDDA	OFDT	MILDECA			0,20	Soumission : septembre 2015
EWS (<i>Early Warning System</i>)	EMCDDA	OFDT			0,20	
MEDNET (projets de jumelage)	Groupe Pompidou	MILDECA, OFDT			0,03	Plusieurs séminaires et missions par an
Questionnaires ONUDC	OFDT	MILDECA			0,01	
Enquête européenne RARHA (Joint Action on Reducing Alcohol Related Harm)	OFDT	Consortium de 20 pays participant à l'enquête européenne	2 déplacements en Europe (1400) + traduction rapport (1 700)		0,30	Démarrage : Janvier 2014 Enquête : Fin 2014 /1er semestre 2015 Exploitation/analyse : 1er semestre 2016 Publication : 2016
TOTAL DES ETPT AFFECTES A DES PROJETS D'ETUDES					18,3	

Secrétariat général, supervision scientifique et relecture de toutes les publications OFDT					1,7	
Communication (production des documents ad hoc, lettres d'information, relations presse, réponses aux demandes, réseaux sociaux)					0,6	
Validation des traductions					0,3	
Conception graphique et maquettes hors Tendances, ouvrages collectifs et DEI (rapports autres, notes, questionnaires, plaquette, vœux,, Flyers...)					0,9	
Documentation, recherches bibliographiques et veille législative					1	
Gestion budgétaire, secrétariat, accueil téléphonique					3,9	
TOTAL DES ETPT AFFECTES A LA COORDINATION SCIENTIFIQUE, LA COMMUNICATION, LA GESTION, LES FONCTIONS SUPPORT...					8,4	
TOTAL DES ETPT					26,7	

B. Annexe 2 : Liste des sigles

ADALIS Addictions Drogues Alcohol Info Service
AliceRap *Addictions and lifestyles in contemporary Europe reframing addictions Project*
ANR Agence nationale de la recherche
ARAMIS Attentes et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives
ANSM Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
CAARUD Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues
CEIP Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance
CépiDc Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (laboratoire de l'Inserm).
CIPCA Commission interministérielle de prévention des conduites addictives
CNAM-TS Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
CNMSS Caisse nationale militaire de sécurité sociale
CS Collège scientifique
CSAPA Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CVS Cadre de vie et sécurité
DGCS Direction générale de la cohésion sociale
DGRI Direction générale de la recherche et de l'Innovation
DGS Direction générale de la santé
DIHAL Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées
DRAMES Décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances
EAD Ethylotest anti-démarrage
EDPQS *European Drug Prevention Quality Standards*
EGB Echantillon généraliste des bénéficiaires
EMCDDA *European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction* (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies)
ENa-CAARUD Enquête nationale auprès des usagers accueillis dans les CAARUD
EPAC Enquête Permanente sur les accidents de la vie courante
ERANID *European Research Area Network on Illicit Drugs*
EROPP Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes
ESCAPAD Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (OFDT)
ESPAD *European School survey Project on Alcohol and other Drugs* (EMCDDA-INSERM)
Euro-DEN European drug emergencies network
EWS *Early Warning System* (système de surveillance européen – EMCDDA/Europol)
FFSU Forum français pour la sécurité urbaine
GIP Groupement d'intérêt public
IDT Indicateurs et Données sur le Tabac (groupe de travail animé par l'OFDT)
INPES Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
INPS Institut national de police scientifique
Inserm Institut national de la santé et de la recherche médicale
InVS Institut national de veille sanitaire
I-TREND *Internet Tools for Research in Europe on New Drugs*
MEDnet Réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions
MESR Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MILDECA Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
NPS Nouveaux produits de synthèse
OCRTIS Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (Ministère de l'Intérieur)

ODICER Observation des drogues pour l'information sur les comportements en régions
ODJ Observatoire des Jeux
OFDT Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OMS Organisation mondiale de la santé
ONDRP Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales
ONPV Observatoire national de la politique de la ville
ONU Organisation des nations unies
ONUDC Office des nations unies contre la drogue et le crime
OPPIDUM Observation des produits psychotropes illicites ou détournés de leur utilisation médicamenteuse
OSCOURS® Organisation de la surveillance coordonnée des urgences
PDU *Problematic Drug User* (Usager problématique de drogues)
RECAP Recueil commun sur les addictions et les prises en charge (OFDT)
RARHA *Reducing Alcohol Related Harm*
REITOX Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies
SDFE Service des droits des femmes et de l'égalité
SFS Safe drinking scenes
SINTES Système d'identification national des toxiques et des substances (OFDT)
SMPR Service médico-psychologique régional hospitalier
TAIEX Technical assistance and information exchange
TDI *Treatment demand indicator* (Indicateur de demande de traitement de l'EMCDDA)
TREND Tendances récentes et nouvelles drogues (OFDT)
TSO Traitement de substitution aux opiacés
T2RA Traitements et réduction des risques en addictologie